



DOSSIER DE PRESSE

Baccalauréat 2011

baccalauréat 2011

education.gouv.fr

bac

bac

bac

dossier de presse

2011

dossier de presse

bac

dossier de presse

2011

dossier de presse

bac

baccalauréat 2011

dossier de presse

education.gouv.fr

dossier de presse

education.gouv.fr

bac



education.gouv.fr

dossier de presse

2011

2011



baccalauréat 2011

Sommaire

L'essentiel et les nouveautés du baccalauréat 2011	3
Les chiffres clés du baccalauréat 2011	5
LES EFFECTIFS DE LA SESSION 2011	7
Les effectifs des candidats inscrits aux épreuves anticipées du baccalauréat général et technologique	9
Les effectifs des candidats inscrits aux baccalauréats général, technologique et professionnel	10
Les effectifs des candidats inscrits au baccalauréat général par série	12
Les effectifs des candidats inscrits au baccalauréat technologique par série	14
Les effectifs des candidats inscrits au baccalauréat professionnel	16
LE CALENDRIER DE LA SESSION 2011	18
Le calendrier des sessions normale et de remplacement 2011	21
Le calendrier des épreuves anticipées pour les élèves des classes de première	22
Le calendrier des épreuves écrites du baccalauréat général	23
Le calendrier des épreuves écrites du baccalauréat technologique	24
Le calendrier des épreuves du baccalauréat professionnel	26
LES MODALITÉS DE L'EXAMEN	27
Les modalités de l'examen des baccalauréats général et technologique	29
Les modalités de l'examen du baccalauréat professionnel	31
Les aménagements pour les candidats présentant un handicap	33
Le dispositif de conservation des notes	34
Les fraudes ou tentatives de fraudes	35
Les mentions au baccalauréat	36
Les langues vivantes	38
La dimension internationale du baccalauréat	40
ANNEXES	43
Tableaux statistiques	44
– Rétrospective du baccalauréat (1960-2010)	44
– Proportion de bacheliers dans une génération	46
Notes d'information	48
– Résultats définitifs de la session 2010 du baccalauréat – NI 11.07	49
– Les bacheliers du panel 95 : évolution et analyses des parcours – NI 10.13	55
– Les bacheliers 2008 : où en sont-ils à la rentrée 2009 ? – NI 11.08	61

L'essentiel et les nouveautés du baccalauréat 2011

LES CHIFFRES

654 548 candidats inscrits

466 632 élèves de 1^{ère} inscrits aux épreuves anticipées (baccalauréats général et technologique)

166 866 correcteurs et examinateurs

4 737 centres d'examen

LES BACCALAURÉATS GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Mise en place de l'épreuve facultative de créole en Ile-de-France

À compter de la session 2011, le créole fera l'objet d'une épreuve facultative dans les trois académies de Paris, Créteil et Versailles.

Depuis la session 2004, les candidats de la Guadeloupe, de la Guyane, de La Réunion et de la Martinique peuvent choisir cette épreuve au baccalauréat. Cette année, 488 candidats sont concernés par cette épreuve.

LE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

| Nouvelles modalités d'évaluation de l'épreuve facultative de langue vivante

Les nouvelles modalités d'évaluation des épreuves d'enseignement général, notamment en langues vivantes, définies dans le cadre de la rénovation de la voie professionnelle, entreront en vigueur pour la session 2012. Toutefois, dès la session 2011, les candidats qui se présentent à l'épreuve facultative de langue vivante seront évalués selon les modalités rénovées, le niveau d'exigence attendu étant fixé par référence au cadre européen commun de référence pour les langues (B1+).

Désormais, les candidats ne peuvent pas choisir, pour l'épreuve facultative, la même langue que celle retenue pour l'épreuve obligatoire.

| Nouvelles spécialités du baccalauréat professionnel

Le baccalauréat professionnel offre 6 nouvelles spécialités :

- _ boucher-charcutier-traiteur
- _ boulanger-pâtissier
- _ métiers du cuir : option chaussures et option maroquinerie
- _ métiers de la mode-vêtements
- _ plastiques et composites
- _ poissonnier-écailler-traiteur

LES RÉSULTATS SUR EDUCATION.GOUV.FR : UNE CONSULTATION SIMPLE , DIRECTE ET GRATUITE

Dès le mardi 5 juillet, les résultats du baccalauréat seront disponibles sur la page d'accueil du site du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative. Une carte de France donnera accès à tous les résultats quelle que soit l'académie.

Les résultats du baccalauréat : www.education.gouv.fr/resultats-du-baccalaureat

L'organisation du baccalauréat en vidéo : www.education.gouv.fr/baccalaureat

Les chiffres clés du baccalauréat 2011

CANDIDATS

654 548 candidats inscrits dont 25 840 candidats individuels :

328 467 au baccalauréat général (50 %)

154 379 au baccalauréat technologique (24 %)

171 702 au baccalauréat professionnel (26 %)

Effectifs globaux en hausse de 6,28 % par rapport à la session 2010 :

+ 0,21 % pour le baccalauréat général

- 4,85 % pour le baccalauréat technologique

+ 36,43 % pour le baccalauréat professionnel

466 632 élèves de première générale et technologique sont inscrits aux épreuves anticipées (-0,24 % par rapport à la session 2010).

CANDIDATS INDIVIDUELS

25 840 candidats individuels sur les 654 548 candidats inscrits soit 3,95 % de l'effectif global.

NOMBRE DE SUJETS

4 880 sujets élaborés pour les diverses sessions en métropole, dans les DOM, les COM et les centres à l'étranger.

COPIES

Environ 4 millions de copies à corriger.

CENTRES D'EXAMEN

4 737 centres d'examen en France

82 pays étrangers organisateurs

CORRECTEURS

166 866 correcteurs et examinateurs

INDEMNISATION

Corrections : 5 € par copie

Vacations orales : 38,43 € pour 4 heures d'interrogation orale

COÛT DE LA SESSION 2010

83,1 € par candidat présent (coût indicatif tous bacs confondus)

LANGUES

22 langues vivantes étrangères au choix des candidats au titre des épreuves obligatoires et facultatives.

25 autres langues au titre des épreuves facultatives uniquement.

11 langues régionales.

PARMI LES CANDIDATS LES PLUS JEUNES

12 ans et 5 mois, académie de Montpellier

13 ans, académie de Caen

13 ans et 7 mois, académie de Versailles

PARMI LES CANDIDATS LES PLUS ÂGÉS

71 ans, académie d'Orléans-Tours

70 ans, académie de Grenoble

60 ans, académie de Rouen

Les effectifs de la session 2011

baccalauréat 2011 education.gouv.fr bac
bac bac dossier de presse 2011
dossier de presse bac
dossier de presse 2011 dossier de presse bac
bac 2011 baccalauréat 2011
education.gouv.fr dossier de presse
bac bac dossier de presse education.gouv.fr
baccalauréat 2011
dossier de presse dossier de presse
2011 baccalauréat 2011 2011

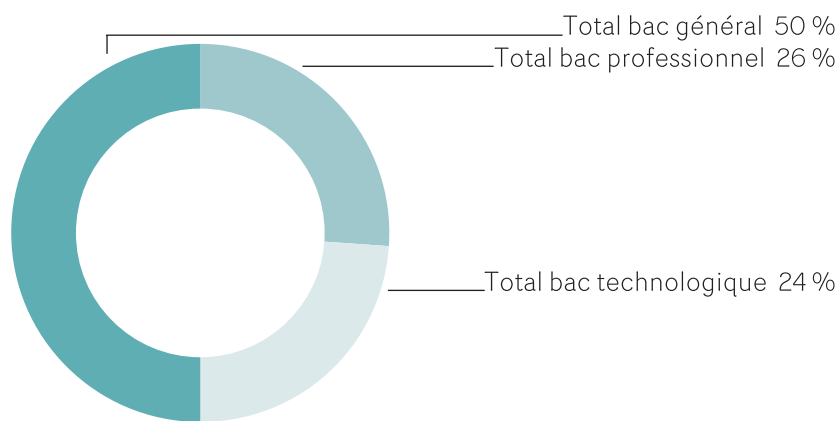
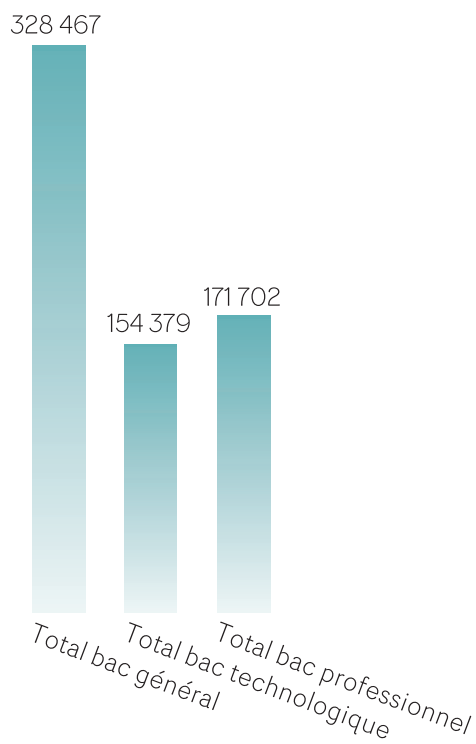
Les effectifs des candidats inscrits aux épreuves anticipées des baccalauréats général et technologique

France métropolitaine
et DOM

	Baccalauréat général	Baccalauréat technologique	Total
Aix-Marseille	14 420	6 561	20 981
Amiens	8 394	4 316	12 710
Besançon	5 416	2 307	7 723
Bordeaux	15 187	6 008	21 195
Caen	6 975	2 871	9 846
Clermont-Ferrand	5 484	2 234	7 718
Corse	1 267	518	1 785
Dijon	7 498	3 043	10 541
Grenoble	17 268	7 005	24 273
Lille	19 487	9 508	28 995
Limoges	2 884	1 381	4 265
Lyon	16 339	6 836	23 175
Montpellier	12 231	5 642	17 873
Nancy-Metz	11 117	5 370	16 487
Nantes	17 569	7 337	24 906
Nice	10 673	3 760	14 433
Orléans-Tours	12 294	5 058	17 352
Poitiers	7 528	3 331	10 859
Reims	6 029	2 680	8 709
Rennes	16 454	7 188	23 642
Rouen	9 271	4 346	13 617
Strasbourg	9 768	3 927	13 695
Toulouse	13 636	5 502	19 138
Paris, Créteil, Versailles	68 451	26 490	94 941
Total métropole	315 640	133 219	448 859
Guadeloupe	2 695	1 289	3 984
Guyane	996	621	1 617
Martinique	2 136	1 380	3 516
La Réunion	5 602	3 054	8 656
Total DOM	11 429	6 344	17 773
Total métropole et DOM	327 069	139 563	466 632
Rappel inscrits 2010	319 942	147 791	467 733
Evolution 2010-2011	+ 2,23 %	-5,57 %	-0,24 %
Répartition	70 %	30 %	100 %

Les effectifs des candidats inscrits aux baccalauréats général, technologique et professionnel

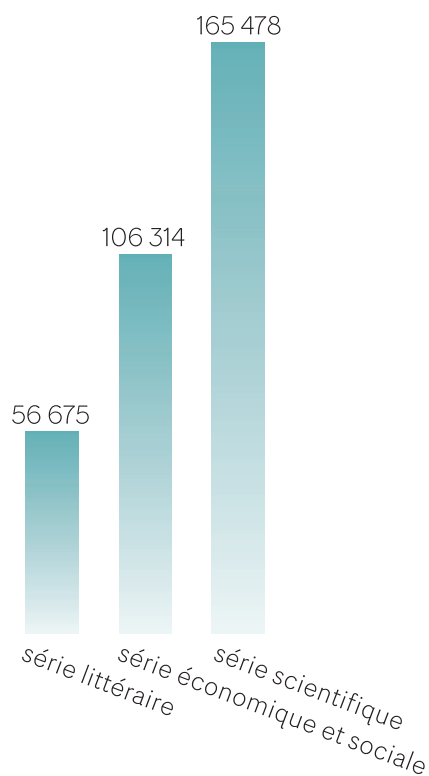
France métropolitaine
et DOM



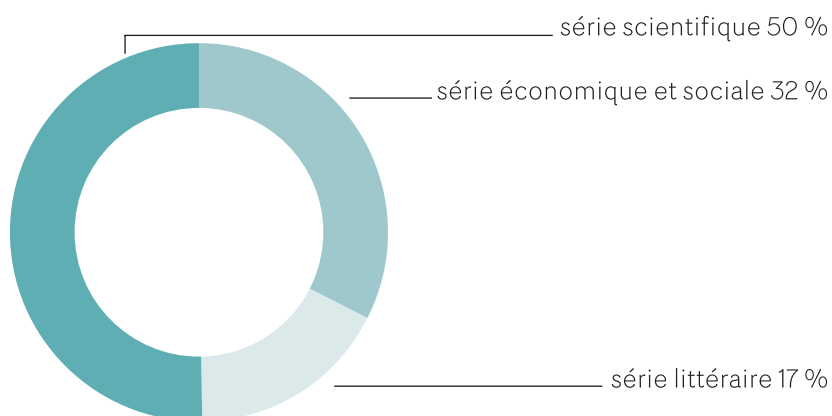
	Total bac général	Total bac technologique	Total bac professionnel	Total
Aix-Marseille	14 412	7 099	6 477	27 988
Amiens	8 849	4 924	5 281	19 054
Besançon	5 327	2 588	3 074	10 989
Bordeaux	15 141	6 300	7 358	28 799
Caen	6 892	3 016	2 740	12 648
Clermont-Ferrand	5 743	2 574	3 492	11 809
Corse	1 334	610	356	2 300
Dijon	7 441	3 497	5 250	16 188
Grenoble	16 571	7 320	5 359	29 250
Lille	20 191	10 703	12 762	43 656
Limoges	3 002	1 624	1 473	6 099
Lyon	15 932	6 786	7 150	29 868
Montpellier	12 271	6 222	7 266	25 759
Nancy-Metz	11 020	6 231	8 507	25 758
Nantes	17 311	7 499	7 619	32 429
Nice	10 637	4 231	6 764	21 632
Orléans-Tours	12 090	5 574	5 953	23 617
Poitiers	7 650	3 546	4 098	15 294
Reims	6 151	2 952	4 054	13 157
Rennes	15 740	7 717	8 944	32 401
Rouen	9 402	4 905	5 177	19 484
Strasbourg	9 501	4 491	5 367	19 359
Toulouse	13 613	6 242	6 463	26 318
Paris, Créteil, Versailles	70 787	30 568	32 294	133 649
Total métropole	317 008	147 219	163 278	627 505
Guadeloupe	2 750	1 642	2 052	6 444
Guyane	999	784	571	2 354
Martinique	2 190	1 595	2 013	5 798
La Réunion	5 520	3 139	3 788	12 447
Total DOM	11 459	7 160	8 424	27 043
Total métropole et DOM	328 467	154 379	171 702	654 548
Rappel inscrits 2010	327 785	162 250	125 854	615 889
Evolution 2010-2011	+ 0,21 %	-4,85 %	+ 36,43 %	+ 6,28 %
Répartition	50 %	24 %	26 %	100 %

Les effectifs des candidats inscrits aux baccalauréats général par série

France métropolitaine
et DOM



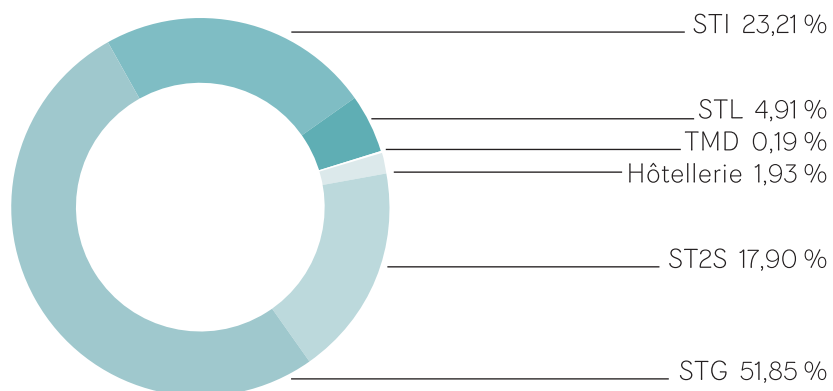
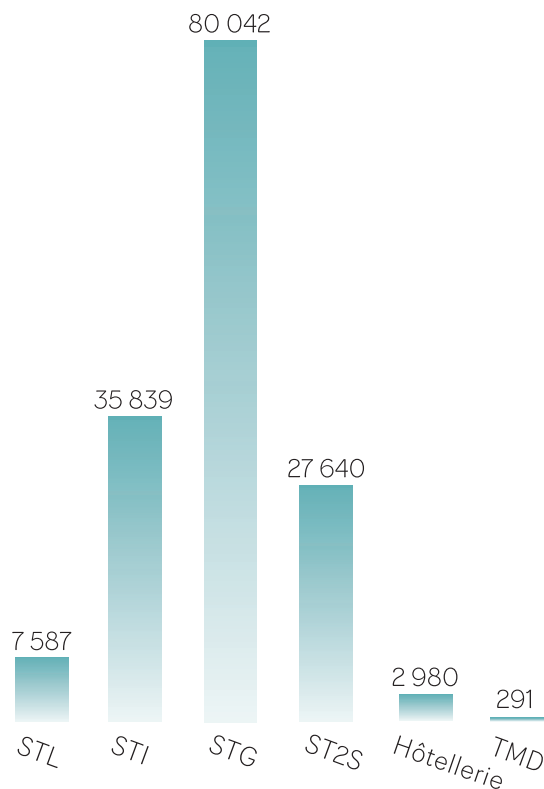
% d'inscrits par série



	Série littéraire	Série économique et sociale	Série scientifique	Total
Aix-Marseille	2 485	4 703	7 224	14 412
Amiens	1 532	2 987	4 330	8 849
Besançon	796	1 661	2 870	5 327
Bordeaux	2 645	4 911	7 585	15 141
Caen	1 343	2 236	3 313	6 892
Clermont-Ferrand	1 062	1 859	2 822	5 743
Corse	324	443	567	1 334
Dijon	1 322	2 333	3 786	7 441
Grenoble	2 470	5 885	8 216	16 571
Lille	2 926	6 316	10 949	20 191
Limoges	623	891	1 488	3 002
Lyon	2 245	5 370	8 317	15 932
Montpellier	2 249	3 781	6 241	12 271
Nancy-Metz	3 540	1 621	5 859	11 020
Nantes	2 910	5 675	8 726	17 311
Nice	1 931	3 564	5 142	10 637
Orléans-Tours	1 954	3 973	6 163	12 090
Poitiers	1 456	2 478	3 716	7 650
Reims	936	1 824	3 391	6 151
Rennes	2 531	5 284	7 925	15 740
Rouen	1 751	3 085	4 566	9 402
Strasbourg	1 300	3 239	4 962	9 501
Toulouse	2 312	4 256	7 045	13 613
Paris, Créteil, Versailles	11 631	24 193	34 963	70 787
Total métropole	54 274	102 568	160 166	317 008
Guadeloupe	622	908	1 220	2 750
Guyane	246	339	414	999
Martinique	474	696	1 020	2 190
La Réunion	1 059	1 803	2 658	5 520
Total DOM	2 401	3 746	5 312	11 459
Total métropole et DOM	56 675	106 314	165 478	328 467
Rappel inscrits 2010	55 600	104 957	167 228	327 785
Evolution 2010-2011	+1,93 %	+1,29 %	-1,05 %	+ 0,21 %
Répartition	17 %	32 %	50 %	100 %

Les effectifs des candidats inscrits aux baccalauréats technologique par série

France métropolitaine
et DOM



	STL	STI	STG	ST2S	Hôtellerie	TMD	Total
Aix-Marseille	400	1 821	3 582	1 168	121	7	7 099
Amiens	244	1 018	2 359	1 241	62	-	4 924
Besançon	169	724	1 155	449	82	9	2 588
Bordeaux	344	1 679	3 293	828	140	16	6 300
Caen	157	645	1 573	558	76	7	3 016
Clermont-Ferrand	147	595	1 111	631	90	-	2 574
Corse	16	85	384	106	19	-	610
Dijon	255	799	1 630	737	76	-	3 497
Grenoble	350	1 757	3 961	1 117	135	-	7 320
Lille	535	2 374	4 868	2 701	192	33	10 703
Limoges	122	479	636	363	24	-	1 624
Lyon	356	1 795	3 412	1 096	104	23	6 786
Montpellier	301	1 421	3 270	1 148	71	11	6 222
Nancy-Metz	380	1 568	3 011	1 117	140	15	6 231
Nantes	301	1 818	3 660	1 515	205	-	7 499
Nice	211	870	2 488	488	154	20	4 231
Orléans-Tours	375	1 326	2 892	842	125	14	5 574
Poitiers	165	869	1 768	640	104	-	3 546
Reims	156	725	1 403	610	48	10	2 952
Rennes	263	1 782	4 066	1 482	114	10	7 717
Rouen	313	1 148	2 631	697	99	17	4 905
Strasbourg	334	1 117	2 184	732	124	-	4 491
Toulouse	350	1 545	3 122	1 062	144	19	6 242
Paris, Créteil, Versailles	1 112	6 445	17 277	5 209	445	80	30 568
Total métropole	7 356	34 405	75 736	26 537	2 894	291	147 219
Guadeloupe	21	318	973	292	38	-	1 642
Guyane	22	138	447	177	-	-	784
Martinique	55	292	922	301	25	-	1 595
La Réunion	133	686	1 964	333	23	-	3 139
Total DOM	231	1 434	4 306	1 103	86	0	7 160
Total métropole et DOM	7 587	35 839	80 042	27 640	2 980	291	154 379
Rappel inscrits 2010	7 966	38 320	84 545	28 097	3 005	317	162 250
Evolution 2010-2011	- 4,76 %	- 6,47 %	- 5,33 %	- 1,63 %	- 0,83 %	- 8,20 %	- 4,85 %
Répartition	4,91 %	23,21 %	51,85 %	17,90 %	1,93 %	0,19 %	100 %

STL sciences et technologies de laboratoire
 STI sciences et technologies industrielles
 STG sciences et technologies de la gestion
 ST2S sciences et technologies de la santé et du social
 TMD techniques de la musique et de la danse

Les effectifs des candidats inscrits aux baccalauréats professionnel 74 spécialités

France métropolitaine et DOM	Aéronautique (2 options)	555
	Aménagement - finition du bâtiment	491
	Artisanat et métiers d'art : art de la pierre	43
	Artisanat et métiers d'art : communication graphique	1 123
	Artisanat et métiers d'art : ébéniste	366
	Artisanat et métiers d'art : marchandisage visuel	62
	Artisanat et métiers d'art : tapissier d'ameublement	222
	Artisanat et métiers d'art : vêtement et accessoire de mode	938
	Artisanat et métiers d'art : verrerie scientifique et technique, métiers enseigne et signalétique	42
	Bio-industries de transformation	564
	Boucher charcutier traiteur	29
	Boulangier pâtissier	93
	Carrosserie : construction	73
	Commerce	27 535
	Comptabilité	21 383
	Electrotechnique, énergie, équipements communicants	15 674
	Environnement nucléaire	112
	Esthétique/cosmétique-parfumerie	1 642
	Etude et définition de produits industriels	799
	Exploitation des transports	1 098
	Hygiène et environnement	673
	Industrie de procédés	615
	Industrie des pâtes, papiers et cartons	14
	Interventions sur le patrimoine bâti	51
	Logistique	2 860
	Maintenance des équipements industriels	7 960
	Maintenance des matériels (3 options)	1 453
	Maintenance des systèmes mécaniques automatisés systèmes ferroviaires	99
	Maintenance de véhicules automobiles (3 options)	7 356
	Maintenance nautique	282
	Métiers de l'alimentation	521
	Métiers de la mode et industries connexes - productique	229
	Métiers de la mode - vêtements	888
	Métiers du cuir (2 options)	56
	Métiers du pressing et de la blanchisserie	23
	Micro informatique et réseaux : installation et maintenance	221
	Microtechniques	528
	Mise en œuvre des matériaux	86
	Ouvrages du bâtiment : aluminium, verre et matériaux de synthèse	416
	Ouvrages du bâtiment : métallerie	150

Photographie	354
Pilotage de systèmes de production automatisée	708
Plastiques et composites	66
Plasturgie	416
Poissonnier-écailler-traiteur	9
Production graphique	791
Production imprimée	523
Productique mécanique décolletage	48
Réalisation d'ouvrages chaudronnés et de structures métalliques	2 166
Réparation des carrosseries	1 398
Restauration	7 842
Secrétariat	19 607
Sécurité prévention	717
Services (accueil, assistance, conseil)	6 913
Services de proximité et vie locale	2 698
Systèmes électroniques numériques	7 001
Technicien aérostructure	47
Technicien constructeur bois	545
Technicien de fabrication bois et matériaux associés	326
Technicien de scierie	17
Technicien d'études du bâtiment : option A - études et économie	1 913
Technicien d'études du bâtiment : option B - assistant en architecture	499
Technicien d'études du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre	948
Technicien du froid et du conditionnement de l'air	1 325
Technicien d'usinage	3 134
Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques	1 554
Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques	1 765
Technicien géomètre topographe	495
Technicien menuisier agenceur	2 003
Technicien modelleur	123
Technicien ouilleur	356
Traitements de surfaces	20
Travaux publics	845
Vente (prospection - négociation - suivi de clientèle)	7 205
Total candidats 2011	171 702
Part du secteur tertiaire	56 %
Part du secteur industriel	44 %
Rappel total candidats 2010	125 854
+ 36,43 % en 2011	

Le calendrier de la session 2011

baccalauréat 2011 education.gouv.fr bac
bac bac dossier de presse 2011
dossier de presse bac
dossier de presse 2011 dossier de presse bac
bac 2011 baccalauréat 2011
education.gouv.fr dossier de presse
bac bac dossier de presse education.gouv.fr
baccalauréat 2011
dossier de presse dossier de presse
2011 baccalauréat 2011 2011

Le calendrier des sessions normale et de remplacement 2011

SESSION NORMALE

Épreuves écrites du 1^{er} groupe

Métropole

Baccalauréat général :	16, 17, 20, 21 et 22 juin 2011
Baccalauréat technologique :	16, 17, 20, 21 et 22 juin 2011
Baccalauréat professionnel :	20, 21, 22, 23 et 24 juin 2011

Départements d'outre-mer

Guadeloupe-Guyane-Martinique

Baccalauréat général :	14, 15, 16, 17, 20, 21 et 22 juin 2011
Baccalauréat technologique :	14, 15, 16, 17, 20, 21 et 22 juin 2011
Baccalauréat professionnel :	17, 20, 21, 22, 23 et 24 juin 2011

La Réunion-Mayotte

Baccalauréat général :	16, 17, 20, 21 et 22 juin 2011
Baccalauréat technologique :	16, 17, 20, 21 et 22 juin 2011
Baccalauréat professionnel :	20, 21, 22, 23 et 24 juin 2011

Collectivités d'outre-mer

Polynésie française

Baccalauréat général :	6, 7, 8, 9, 10, 14, 15 et 20 juin 2011
Baccalauréat technologique :	6, 7, 8, 9, 10, 14, 15 et 20 juin 2011
Baccalauréat professionnel :	17, 20, 21, 22, 23 et 24 juin 2011

Saint-Pierre et Miquelon

Baccalauréat général :	25, 26, 27, 31 mai, 1 ^{er} , 3, 14 et 15 juin 2011
Baccalauréat professionnel :	17, 20, 21, 22, 23 et 24 juin 2011

Nouvelle-Calédonie

La session a lieu en novembre-décembre.

Épreuves orales et pratiques

Les dates sont fixées par les recteurs dans chaque académie.

Résultats du 1^{er} groupe d'épreuves

Les résultats du 1^{er} groupe d'épreuves sont connus à partir du mardi 5 juillet 2011 (métropole) pour les baccalauréats général, technologique et professionnel.

Épreuves orales du 2^e groupe (oraux de rattrapage)

Organisées immédiatement après la communication des résultats du 1^{er} groupe, elles se déroulent jusqu'au samedi 9 juillet 2011 (matin).

SESSION DE REMPLACEMENT

Cette session est réservée aux candidats inscrits qui n'ont pu se présenter à la session normale pour des raisons dûment justifiées.

Baccalauréats général et technologique

Épreuves écrites terminales : 12, 13, 14, 15 et 16 septembre 2011.

Épreuves écrites de français et de français et littérature : 14 septembre 2011.

Baccalauréat professionnel

Épreuves écrites : 12, 13, 14, 15 et 16 septembre 2011.

Le calendrier des épreuves anticipées pour les élèves des classes de première

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

Épreuves écrites

	Série littéraire	Série économique et sociale	Série scientifique
Métropole			
Vendredi 17 juin	Mathématiques-informatique 14 h - 15 h 30		
Lundi 20 juin	Français et littérature 8 h - 12 h	Français 8 h - 12 h	Français 8 h - 12 h
Mercredi 22 juin	Enseignement scientifique 8 h - 9 h 30	Enseignement scientifique 8 h - 9 h 30	
Guadeloupe, Guyane et Martinique			
Mercredi 15 juin	Français et littérature 8 h - 12 h	Français 8 h - 12 h	Français 8 h - 12 h
	Enseignement scientifique 14 h 30 - 16 h	Enseignement scientifique 14 h 30 - 16 h	
Jeudi 16 juin	Mathématiques-informatique 14 h - 15 h 30		
La Réunion			
Vendredi 17 juin	Mathématiques-informatique 16 h - 17 h 30		
Lundi 20 juin	Français et littérature 10 h - 14 h	Français 10 h - 14 h	Français 10 h - 14 h
Mercredi 22 juin	Enseignement scientifique 8 h - 9 h 30	Enseignement scientifique 8 h - 9 h 30	

Épreuve orale

Les dates de l'épreuve orale de français sont fixées par les recteurs d'académie.

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

Épreuve écrite de français

Métropole : lundi 20 juin 2011

Guadeloupe, Guyane, Martinique : mercredi 15 juin 2011

La Réunion : lundi 20 juin 2011

Épreuves orales

Les dates de l'épreuve orale de français (toutes séries) et de l'épreuve d'histoire-géographie pour les séries STI et STL sont fixées par les recteurs d'académie.

Le calendrier des épreuves écrites du baccalauréat général

	Série littéraire	Série économique et sociale	Série scientifique
Jeudi 16 juin	Philosophie 8 h - 12 h Littérature 14 h - 16 h	Philosophie 8 h - 12 h	Philosophie 8 h - 12 h
Vendredi 17 juin	Histoire-géographie 8 h - 12 h Mathématiques-informatique 14 h - 15 h 30	Histoire-géographie 8 h - 12 h	Histoire-géographie 8 h - 12 h
Lundi 20 juin	Français et littérature 8 h - 12 h LV1 14 h - 17 h	Français 8 h - 12 h LV1 14 h - 17 h	Français 8 h - 12 h LV1 14 h - 17 h
Mardi 21 juin	Latin 8 h - 11 h LV2 étrangère 14 h - 17 h ou LV2 régionale 14 h - 17 h	Sciences économiques et sociales 8 h - 12 h ou 13 h (spécialité)	Mathématiques 8 h - 12 h LV2 étrangère 14 h - 16 h ou LV2 régionale 14 h - 16 h
Mercredi 22 juin	Enseignement scientifique 8 h - 9 h 30 Arts (épreuve écrite) 14 h - 17 h 30 Grec ancien 14 h - 17 h Mathématiques 14 h - 17 h	Enseignement scientifique 8 h - 9 h 30 Mathématiques 14 h - 17 h	Physique-chimie 8 h - 11 h 30 Sciences de la vie et de la Terre ou Biologie-écologie 14 h - 17 h 30 Sciences de l'ingénieur 14 h - 18 h

Source B.O. n°47 du 23 décembre 2010

Le calendrier des épreuves écrites du baccalauréat technologique

	ST2S	STL			STG	
		Biochimie Génie biologique	Physique de laboratoire	Chimie de laboratoire	Communication et gestion des ressources humaines	Comptabilité et finance d'entreprise Mercatique Gestion des systèmes d'information
Jeudi 16 juin	Philosophie 14 h - 18 h	Philosophie 14 h - 18 h	Philosophie 14 h - 18 h	Philosophie 14 h - 18 h	Philosophie 14 h - 18 h	Philosophie 14 h - 18 h
Vendredi 17 juin	Histoire - géographie 8 h - 10 h 30	Sciences physiques 8 h - 11 h			Histoire- géographie 8 h - 10 h 30	Histoire- géographie 8 h - 10 h 30
	Sciences physiques et chimiques 14 h - 16 h	Mathématiques 14 h - 16 h	Mathématiques 14 h - 18 h	Mathématiques 14 h - 17 h	Épreuve de spécialité 14 h - 18 h	Épreuve de spécialité 14 h - 18 h
Lundi 20 juin	Mathématiques 8 h - 10 h				Économie-droit 8 h - 11 h	Économie-droit 8 h - 11 h
	Français 14 h - 18 h	Français 14 h - 18 h	Français 14 h - 18 h	Français 14 h - 18 h	Français 14 h - 18 h	Français 14 h - 18 h
Mardi 21 juin	Sciences et techniques sanitaires et sociales (épreuve écrite) 9 h - 12 h (épreuve pratique) 14h - 17h	Biochimie- biologie 8 h - 12 h	Physique - chimie 8 h - 11 h	Chimie 8 h - 11 h	Mathématiques 8 h - 10 h	Mathématiques 8 h - 11 h
			Électricité 14 h - 17 h	Physique 14 h - 16 h	LV2 étrangère 14 h - 16 h ou LV2 régionale 14 h - 16 h	LV2 étrangère 14 h - 16 h ou LV2 régionale 14 h - 16 h
Mercredi 22 juin	Biologie et physiopathologie humaines 8 h - 11 h 30		Contrôle et régulation ou optique et physico-chimie 8 h - 11 h	Génie chimique 8 h - 11 h	Management des organisations 8 h - 11 h	Management des organisations 8 h - 11 h
	LV1 14 h - 16 h	LV1 14 h - 16 h	LV1 14 h - 16 h	LV1 14 h - 16 h	LV1 14 h - 16 h	LV1 14 h - 16 h

	STI					Hôtellerie
	Génie civil Génie mécanique Génie énergétique Génie des matériaux	Génie électronique	Génie électro-technique	Génie optique	Arts appliqués	
Judi 16 juin	Philosophie 14 h - 18 h	Philosophie 14 h - 18 h	Philosophie 14 h - 18 h	Philosophie 14 h - 18 h	Philosophie 14 h - 18 h	Philosophie 14 h - 18 h
Vendredi 17 juin	Étude des constructions 12 h 30 - 18 h 30	Étude des systèmes techniques industriels 12 h 30 - 18 h 30	Étude des constructions 12 h 30 - 16 h 30	Étude des constructions 12 h 30 - 18 h 30	Étude de cas 8 h - 12 h Mathématiques 14 h - 16 h	Environnement du tourisme 14 h - 17 h
Lundi 20 juin					Physique Chimie 8 h - 10 h	
	Français 14 h - 18 h	Français 14 h - 18 h	Français 14 h - 18 h	Français 14 h - 18 h	Français 14 h - 18 h	Français 14 h - 18 h
Mardi 21 juin	Mathématiques 8 h - 12 h	Mathématiques 8 h - 12 h	Mathématiques 8 h - 12 h	Mathématiques 8 h - 12 h	Recherche appliquée 8 h - 16 h	Gestion hôtelière et mathématiques 13 h - 17 h 30
Mercredi 22 juin	Sciences physiques et physique appliquée 8 h - 10 h	Physique appliquée 8 h - 12 h	Physique appliquée 8 h - 12 h	Sciences physiques appliquées 8 h - 11 h	Arts, techniques et civilisations 8 h - 11 h	Sciences appliquées et technologies 14 h - 17 h
	LV1 14 h - 16 h	LV1 14 h - 16 h	LV1 14 h - 16 h	LV1 14 h - 16 h	LV1 14 h - 16 h	

Source B.O. n°47 du 23 décembre 2010

Le calendrier des épreuves du baccalauréat professionnel

ÉPREUVES GÉNÉRALES ÉCRITES

Elles sont communes à tous les candidats.

Lundi 20 juin	Français Histoire – géographie	9 h 30 – 12 h 14 h – 16 h
Mardi 21 juin	Langue vivante Éducation artistique/Arts appliqués	8 h – 10 h 14 h – 17 h

ÉPREUVES PROFESSIONNELLES ÉCRITES

Les dates diffèrent selon la spécialité de baccalauréat professionnel.

Du 22 au 24 juin	Selon les spécialités de baccalauréat professionnel
------------------	---

ÉPREUVES PRATIQUES

Les dates sont fixées par les recteurs.

Les modalités de l'examen

baccalauréat 2011 education.gouv.fr bac
bac bac dossier de presse 2011
dossier de presse bac
dossier de presse bac
bac 2011 dossier de presse bac
baccalauréat 2011
bac dossier de presse bac
education.gouv.fr dossier de presse bac
bac dossier de presse education.gouv.fr
baccalauréat 2011
dossier de presse dossier de presse
2011 baccalauréat 2011 2011

Les modalités de l'examen des baccalauréats général et technologique

EN FIN DE PREMIÈRE : LES ÉPREUVES ANTICIPÉES

- Français : écrit et oral (baccalauréat général ou technologique) ;
- Français et littérature : écrit et oral (série L) ;
- Travaux personnels encadrés –TPE- (séries générales L, ES, S) ;
- Enseignement scientifique : écrit (série ES) ;
- Enseignement scientifique et mathématiques-informatique : écrit (série L) ;
- Épreuve d'histoire-géographie : oral (séries sciences et technologies industrielles –STI et sciences et technologies de laboratoire –STL).

EN TERMINALE : LE CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION (CCF)

- Éducation physique et sportive (baccalauréat général et technologique) ;
- Capacités expérimentales en sciences physiques et sciences de la vie et de la Terre (série S) ;
- Expression orale en langues vivantes (série STG et ST2S).

EN FIN DE TERMINALE : LES AUTRES ÉPREUVES DU PREMIER GROUPE

- Épreuves obligatoires : écrites, orales, pratiques selon les séries ;
- Épreuves facultatives, deux au maximum (seuls les points supérieurs à 10 sont pris en compte par le jury).

RÉSULTATS

- Le candidat qui obtient une moyenne inférieure à 8/20 est ajourné ;
- Le candidat qui obtient une moyenne de 10/20 ou plus est déclaré admis ;
- Le candidat qui obtient une moyenne comprise entre 8/20 et 10/20 est autorisé à se présenter aux épreuves orales du second groupe.

ÉPREUVES DU SECOND GROUPE, DE "RATTRAPAGE"

Le candidat se présente à deux épreuves orales, dans deux matières qu'il choisit parmi celles qui ont fait l'objet d'une épreuve écrite, anticipée ou non. Pour chacune des épreuves, seule la meilleure note obtenue par le candidat au premier ou au deuxième groupe est prise en compte par le jury.

Le candidat est reçu s'il obtient une moyenne de 10/20 ou plus à l'ensemble des épreuves, à l'issue des épreuves du second groupe. Un certificat de fin d'études secondaires est délivré au candidat ajourné à l'issue des épreuves du second groupe.

SESSION DE REMPLACEMENT (SEPTEMBRE)

Cette session s'adresse aux candidats qui, en cas d'absence justifiée liée à un événement indépendant de leur volonté, n'ont pu subir tout ou partie des épreuves organisées à la session de juin.

La règle est la suivante :

- les candidats ayant subi une partie des épreuves anticipées subissent de nouveau toutes ces épreuves, les notes obtenues à la session normale étant annulées ;
- les candidats ayant subi une partie des épreuves subissent à la session de remplacement l'ensemble des épreuves, à l'exception des épreuves anticipées ;
- les candidats autorisés à subir des épreuves de contrôle subissent seulement ces épreuves ;
- aux candidats autorisés par dérogation à subir toutes les épreuves la même année les règles ci-dessus sont applicables.

Sont exclues de la session de remplacement les épreuves d'éducation physique et sportive, l'épreuve de travaux pratiques encadrés (TPE) et les épreuves facultatives. Les notes obtenues à la session normale à l'épreuve d'éducation physique et sportive et, le cas échéant, aux épreuves facultatives sont reportées et prises en compte lors de la session de remplacement.

Les modalités de l'examen du baccalauréat professionnel

STRUCTURE DE L'EXAMEN

Le baccalauréat professionnel comporte :

- 7 épreuves obligatoires (chaque épreuve est composée d'une ou plusieurs unités) ;
- 1 épreuve facultative, parmi celles proposées : langue vivante, hygiène – prévention – secourisme et, pour quelques spécialités de baccalauréat professionnel, prise rapide de la parole.

QUI PEUT SE PRÉSENTER ?

- Les candidats ayant suivi une préparation au diplôme par la voie scolaire, de l'apprentissage ou de la formation continue ;
- Les candidats ayant accompli trois ans d'activité professionnelle dans un emploi de niveau au moins égal à celui d'un ouvrier ou employé qualifié et dans un domaine professionnel en rapport avec la finalité du diplôme.

DEUX FORMES D'EXAMEN POSSIBLES

- Les candidats ayant préparé le baccalauréat par la voie scolaire ou de l'apprentissage présentent obligatoirement l'examen sous **sa forme globale**. Ils subissent l'ensemble des épreuves au cours d'une même session, en fin de formation.

Le diplôme leur est délivré s'ils ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

- Les candidats issus de la formation professionnelle continue, de l'enseignement à distance et ceux qui se présentent au titre de leurs trois années d'activité professionnelle peuvent passer l'examen sous la forme globale ou choisir la **forme progressive** de l'examen. Dans ce cas, ils ne présentent, lors d'une même session, que certaines unités constitutives du diplôme.

Le diplôme est délivré au candidat qui, après en avoir présenté l'ensemble des unités, a obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

ÉPREUVES PONCTUELLES ET CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION

L'organisation de l'examen diffère selon l'origine des candidats.

Combinaison entre épreuves ponctuelles et épreuves évaluées par contrôle en cours de formation

- Candidats scolarisés en formation initiale dans les établissements publics et privés sous contrat ;
- Candidats de la formation professionnelle continue dans un établissement public ;
- Candidats ayant préparé l'examen par la voie de l'apprentissage dans un centre de formation d'apprentis ou une section d'apprentissage habilités.

Épreuves uniquement ponctuelles

Tous les autres candidats, dont, notamment, les élèves de l'enseignement à distance.

DISPENSES D'ÉPREUVES

- Les candidats bacheliers ou titulaires de certains diplômes peuvent être dispensés de certaines unités : langue vivante, français, histoire géographie, éducation artistique-arts appliqués, éducation socioculturelle, éducation physique et sportive, travaux pratiques de sciences physiques.
- Les candidats ajournés à l'examen d'une spécialité de baccalauréat professionnel qui ont obtenu à une ou plusieurs de ces unités une note égale ou supérieure à 10/20 voient leur bénéfice se transformer en dispenses d'unités s'ils se présentent à l'examen d'une autre spécialité de baccalauréat professionnel, pendant leur durée de validité (cinq ans).

ÉPREUVE DE RATTRAPAGE

Depuis la session 2009, les candidats au baccalauréat professionnel peuvent bénéficier d'une épreuve de rattrapage, dite "épreuve de contrôle". Aucune modification n'est apportée, pour la session 2011, à cette épreuve.

Conditions

Les candidats, qui obtiennent une moyenne générale comprise entre 8 et 10 sur 20 aux épreuves du premier groupe et une note au moins égale à 10 sur 20 à l'épreuve professionnelle pratique, peuvent se présenter à l'épreuve de rattrapage.

Modalités

L'épreuve consiste en deux interrogations de quinze minutes chacune :

- l'une portant sur les connaissances et compétences, évaluées dans l'épreuve scientifique et technique ;
- l'autre sur les connaissances et compétences, évaluées dans l'épreuve de français et histoire-géographie.

Résultat définitif

Le résultat définitif de l'examen est égal à la moyenne de :

- la note moyenne sur 20 des épreuves du premier groupe affectées de leur coefficient ;
- la note sur 20 attribuée à l'épreuve de contrôle.

Exemple : un candidat qui obtiendrait une moyenne de 8 sur 20 aux épreuves de premier groupe (dont 10 au moins à l'épreuve professionnelle pratique) devrait obtenir au moins 12 sur 20 à l'épreuve de contrôle pour être admis à l'examen.

Ces dispositions s'appliquent à toutes les spécialités de baccalauréat professionnel, quels que soient les coefficients des épreuves, et à tous les candidats, y compris ceux qui bénéficient de dispenses d'épreuves.

ÉPREUVES DE REMPLACEMENT

Les candidats qui, pour une cause de force majeure dûment constatée, n'ont pu se présenter à tout ou partie des épreuves de la session organisée à la fin de l'année scolaire peuvent, sur autorisation du recteur, se présenter aux épreuves de remplacement correspondantes.

Les aménagements pour les candidats présentant un handicap

Les candidats présentant un handicap peuvent passer le baccalauréat dans des conditions aménagées, garantissant l'égalité de leurs chances avec les autres candidats.

Pour bénéficier de ces mesures, les candidats doivent adresser une demande à l'un des médecins désignés à cet effet par la commission départementale des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

Au vu de la situation particulière du candidat, le médecin rend un avis sur lequel s'appuie le rectorat pour décider des aménagements ou des adaptations d'épreuves, comme :

- **l'assistance d'un(e) secrétaire**, qui écrira sous leur dictée, pour les candidats qui ne peuvent pas écrire à la main, utiliser leur propre matériel (ordinateur...) ou qui ne peuvent pas s'exprimer par écrit d'une manière autonome ;
- **une dispense des épreuves obligatoires de langue vivante autres que la langue vivante 1**, pour les candidats présentant un handicap auditif, à leur demande ;
- **un aménagement de l'épreuve d'histoire-géographie** au baccalauréat général des séries ES, L et S, ainsi qu'au baccalauréat technologique des séries STG et ST2S, pour les candidats reconnus handicapés visuels ou handicapés moteurs ;
- **un contrôle adapté pour l'épreuve d'éducation physique et sportive** ;
- **une composition sur des sujets transcrits** en braille ou en gros caractères avec un fort contraste.

L'avis du médecin ne préjuge pas de la décision du recteur.

De plus, les candidats concernés peuvent demander la conservation pendant cinq ans des notes de leur choix obtenues à l'examen (quelle que soit leur valeur), tout en pouvant bénéficier, le cas échéant, d'une mention.

Une demande d'étalement des épreuves sur plusieurs sessions peut aussi être formulée. Depuis la session 2009, cette possibilité est étendue aux épreuves du second groupe.

Par ailleurs, les autorités académiques peuvent ouvrir des centres d'examen adaptés si certains élèves, accueillis dans des établissements hospitaliers pour des séjours de longue durée ou recevant des soins en liaison avec ces établissements, ne peuvent aller composer dans des centres ouverts dans les établissements scolaires.

Enfin, les candidats qui ont obtenu un temps d'épreuves majoré bénéficient d'un temps de repas et de récupération entre les épreuves qui ne doit pas être inférieur à une heure. Ceux qui le souhaitent sont installés dans une salle particulière et peuvent déjeuner sur place.

Le dispositif de conservation des notes

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

Après un échec au baccalauréat général ou technologique, le candidat qui se présente de nouveau à l'examen peut, à condition qu'il s'inscrive comme candidat non scolarisé et dans la même série, conserver pendant cinq ans des notes égales ou supérieures à 10 obtenues aux épreuves du premier groupe.

Cette mesure de conservation des notes s'applique également **aux candidats atteints de maladie grave, ainsi qu'aux candidats sportifs de haut niveau.**

Pendant cinq ans, les candidats présentant un handicap peuvent conserver les notes, même inférieures à 10, obtenues aux épreuves du premier groupe, tout en pouvant bénéficier, le cas échéant, d'une mention.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

En cas d'échec à l'examen, les candidats au baccalauréat professionnel relevant de la formation initiale peuvent demander à conserver, au sein de la même spécialité et pendant **cinq ans** à compter de leur date d'obtention, le bénéfice des notes égales ou supérieures à 10 obtenues aux unités.

Lors de la session suivante, le calcul de la moyenne générale s'effectue sur la base des notes conservées et des notes obtenues aux évaluations à nouveau passées.

Les candidats issus de la formation professionnelle continue, de l'enseignement à distance et ceux qui se présentent au titre de leur expérience professionnelle peuvent, s'ils ont présenté l'examen sous la forme progressive, choisir également de conserver et reporter, au sein de la même spécialité, dans les mêmes conditions, des notes inférieures ou supérieures à 10 sur 20 obtenues aux unités.

Les fraudes ou tentatives de fraudes

ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS D'UNE FRAUDE :

- toute communication des candidats pendant les épreuves ;
- toute utilisation d'informations ou de documents non autorisés par le sujet lors des épreuves ;
- toute substitution d'identité.

INTERDICTIONS PENDANT LES ÉPREUVES

Les surveillants doivent regrouper à l'endroit indiqué les sacs, porte-documents, cartables, ainsi que tout matériel et document non autorisé, afin que les candidats ne puissent pas y avoir accès pendant la durée de l'épreuve. Les téléphones portables et appareils permettant l'écoute de fichiers audio doivent être impérativement éteints. Ils sont, soit rangés dans le sac du candidat, soit remis aux surveillants de salle. L'utilisation des téléphones portables et, plus largement, de tout appareil permettant des échanges ou la consultation d'informations, est interdite et est susceptible de poursuites par l'autorité académique pour tentative de fraude.

FLAGRANTS DÉLITS ET INTERDICTIONS PENDANT LES ÉPREUVES

En cas de flagrant délit de fraude ou de tentative de fraude, le surveillant responsable de la salle prend toute mesure pour faire cesser la fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des candidats. Il dresse un procès-verbal contresigné par les autres surveillants et par le ou les auteurs de la fraude ou de la tentative de fraude.

Le candidat pris en flagrant délit ne peut être expulsé de la salle qu'en cas de substitution de personne ou de trouble affectant le déroulement de l'épreuve.

INSTRUCTION D'UNE SUSPICION DE FRAUDE

Le chef de centre

Sur la base du rapport du surveillant de salle, le chef de centre constitue un dossier de saisine qu'il envoie au recteur, accompagné de son avis sur la matérialité des faits constatés et l'opportunité d'engager des poursuites devant la section disciplinaire.

Le jury du baccalauréat délibère sur les résultats du candidat suspecté de fraude mais aucun certificat de réussite ou relevé de notes ne peut lui être délivré avant le jugement de la section disciplinaire.

Le recteur d'académie

C'est au recteur qu'il appartient d'engager ou non des poursuites devant la section disciplinaire qui devra statuer au plus tard le 15 novembre de l'année au cours de laquelle s'est déroulée la session d'examen.

La juridiction disciplinaire

Le jugement des fraudes au baccalauréat relève d'une juridiction disciplinaire instituée au sein d'une université choisie par le recteur.

SANCTIONS ET RECOURS

- Les sanctions encourues par les fraudeurs vont du blâme à l'interdiction temporaire ou définitive de se présenter à des examens ou de s'inscrire dans l'enseignement supérieur.
- Le candidat peut faire appel de la décision de la section disciplinaire. Son appel est alors examiné par le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les mentions au baccalauréat

LES MENTIONS

- "assez bien", pour une note moyenne au moins égale à 12 et inférieure à 14 ;
- "bien", pour une note moyenne au moins égale à 14 et inférieure à 16 ;
- "très bien", pour une note moyenne au moins égale à 16.

Lors de la session 2010, 48,6 % des lauréats du baccalauréat général ont été reçus avec mention, dont 6,9 % avec mention "très bien".

Parmi les lauréats du baccalauréat technologique, 34,9 % ont obtenu une mention, 1 % d'entre eux une mention "très bien".

Quant aux lauréats du baccalauréat professionnel, 45,8 % ont obtenu une mention, dont 0,9 % d'entre eux, une mention "très bien".

AVANTAGES ACCORDÉS AUX BACHELIERS MENTION "TRÈS BIEN"

- Les élèves qui obtiennent une mention "très bien" au baccalauréat peuvent bénéficier d'une aide au mérite à l'entrée dans l'enseignement supérieur, dès lors qu'ils choisissent une filière relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, habilitée à accueillir des étudiants boursiers. Cette aide leur est attribuée pour 3 ans.

- Les élèves et les apprentis, qui ont obtenu une mention "très bien" ou "bien" au baccalauréat professionnel, sont admis de droit en section de techniciens supérieurs s'ils en font la demande. Cette mesure, adoptée à l'issue de la session 2006, favorise l'accueil des bacheliers professionnels qui souhaitent poursuivre des études supérieures.

MENTIONS PAR SÉRIE POUR LES BACCALAURÉATS GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Mentions obtenues en 2010

- 39,6 % des lauréats de la série ES¹ (26 % avec mention assez bien, 10,4 % avec mention bien et 3,1 % avec mention très bien) ;
- 41,0 % des lauréats de la série L² (25,2 % avec mention assez bien, 11,4 % avec mention bien et 4,3 % avec mention très bien) ;
- 56,5,1 % des lauréats de la série S³ (28 % avec mention assez bien, 18,4 % avec mention bien et 10 % avec mention très bien) ;
- 43,9 % des lauréats de la série STI⁴ (29,4 % avec mention assez bien: 12 % avec mention bien et 2,5 % avec mention très bien) ;
- 47,6 % des lauréats de la série STL⁵ (33,4 % avec mention assez bien, 12,6 % avec mention bien et 1,5 % avec mention très bien) ;
- 32,8 % des lauréats de la série STG⁶ (26,8 % avec mention assez bien, 5,6 % avec mention bien et 0,4 % avec mention très bien) ;
- 24,7 % des lauréats de la série ST2S⁷ (20,2 % avec mention assez bien, 4,2 % avec mention bien et 0,3 % avec mention très bien) ;
- 44,7 % des lauréats de la série Hôtellerie (35,9 % avec mention assez bien, 8,2 % avec mention bien et 0,7 % avec mention très bien) ;
- 63 % des lauréats de la série TMD⁸ (39,5 % avec mention assez bien, 17 % avec mention bien et 6,4 % avec mention très bien).

¹ Economique et sociale ; ² Littéraire ; ³ Scientifique ; ⁴ Sciences et technologies industrielles ; ⁵ Sciences et technologies de laboratoire ; ⁶ Sciences et technologies de la gestion ; ⁷ Sciences et technologies de la santé et du social ; ⁸ Techniques de la musique et de la danse

Évolution entre la session 2009 et la session 2010 :

Part de bacheliers par série ayant obtenu une mention

- ES : -4,8 % ;
- L : -2,7 % ;
- S : -3,8 % ;
- STI : + 1,2 % ;
- STL : + 5,3 % ;
- STG : + 9 % ;
- ST2S : + 4 % ;
- Hôtellerie : + 10,8 % ;
- TMD : + 0,2 %.

MENTIONS PAR SECTEUR POUR LE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Mentions obtenues en 2010

- 44,1 % des lauréats du secteur production (34 % avec mention assez bien, 9,1 % avec mention bien et 0,9 % avec mention très bien) ;
- 47,3 % des lauréats du secteur des services (36,4% avec mention assez bien, 10,1 % avec mention bien et 0,8 % avec mention très bien).

Évolution entre la session 2009 et la session 2010 :

Part de bacheliers par secteur ayant obtenu une mention

- Secteur de la production : - 1,6 %
- Secteur des services : - 2,4 %

Les langues vivantes

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Épreuve de langue vivante 1 (LV1) obligatoire pour toutes les séries

Allemand, anglais, arabe, arménien, cambodgien, chinois, danois, espagnol, finnois, grec moderne, hébreu moderne, italien, japonais, néerlandais, norvégien, persan, polonais, portugais, russe, suédois, turc, vietnamien.

Épreuves de langue vivante 2 ou 3 (LV2 ou LV3) obligatoires selon les séries

Les candidats peuvent faire leur choix parmi celles proposées pour l'épreuve de LV1 obligatoire ou parmi les langues régionales : basque, breton, catalan, corse, créole, langues mélanésiennes, occitan, tahitien.

Modalités d'évaluation de l'épreuve obligatoire

Pour toutes les séries générales et technologiques la LV1 fait l'objet d'une épreuve écrite, sauf en séries STG et ST2S, où l'épreuve se déroule à la fois à l'écrit et à l'oral.

La LV2 concerne toutes les séries du baccalauréat général et la série technologique STG. Elle est évaluée soit par une épreuve écrite, soit par une épreuve orale selon la série et la spécialité.

Enfin, une LV3 peut être choisie dans le groupe d'épreuves obligatoires par les candidats de la série littéraire uniquement.

Langues pouvant faire l'objet d'une épreuve facultative orale

Depuis 2008, la langue des signes française (LSF) peut être choisie comme épreuve orale facultative de langue.

- Langues étrangères : allemand, anglais, arabe, chinois, danois, espagnol, grec moderne, hébreu moderne, italien, japonais, néerlandais, polonais, portugais, russe.
- Langues régionales : basque, breton, catalan, corse, créole, occitan, tahitien, langues mélanésiennes, gallo, langues régionales d'Alsace, langues régionales des pays mosellans.

Les épreuves orales, obligatoires ou facultatives, pour les langues autres qu'allemand, anglais, espagnol et italien, ne sont organisées que dans les académies disposant d'examineurs compétents.

Toutes les séries permettent de choisir une épreuve facultative de langue vivante au baccalauréat.

Langues pouvant faire l'objet d'une épreuve facultative écrite

Albanais, amharique, arménien, bambara, berbère, bulgare, cambodgien, coréen, croate, estonien, finnois, haoussa, hindi, hongrois, indonésien-malais, laotien, lituanien, macédonien, malgache, norvégien, persan, peul, roumain, serbe, slovaque, slovène, suédois, swahili, tamoul, tchèque, turc, vietnamien.

Réglementation particulière au baccalauréat général

À titre dérogatoire, des candidats étrangers ou d'origine étrangère qui sont arrivés en France depuis moins de 2 ans et n'y ont pas suivi un cursus scolaire complet peuvent substituer leur langue maternelle à l'une des langues réglementairement offertes au choix des candidats, dans les épreuves obligatoires de LV1 et LV2 uniquement.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Langues pouvant faire l'objet de l'épreuve obligatoire écrite

Allemand, anglais, arabe, arménien, cambodgien, chinois, danois, espagnol, finnois, grec moderne, hébreu moderne, italien, japonais, néerlandais, norvégien, persan, polonais, portugais, russe, suédois, turc, vietnamien.

Langues pouvant faire l'objet de l'épreuve facultative orale

Allemand, amharique, anglais, arabe, arménien, berbère, bulgare, cambodgien, chinois, croate, danois, espagnol, finnois, grec moderne, hébreu moderne, hongrois, islandais, italien, japonais, laotien, malgache, néerlandais, norvégien, persan, polonais, portugais, roumain, russe, serbe, suédois, tchèque, turc, vietnamien, basque, breton, catalan, corse, créole, gallo, occitan, tahitien, langues régionales d'Alsace, langues régionales des pays mosellans, langues mélanésiennes, langue des signes française.

Désormais, les candidats ne peuvent pas choisir, pour l'épreuve facultative, la même langue que celle retenue pour l'épreuve obligatoire. Les modalités d'évaluation ont été renouvelées.

L'épreuve n'est organisée que dans les académies où un examinateur compétent peut être adjoint au jury.

La dimension internationale du baccalauréat

Le baccalauréat, c'est aussi :

- l'option internationale du baccalauréat (OIB) ;
- les sections européennes ou de langue orientale (SELO) ;
- l'AbiBac, le Bachibac et l'Esabac ;
- le baccalauréat franco-américain ;
- le baccalauréat franco-allemand.

OPTION INTERNATIONALE DU BACCALAURÉAT

Les candidats scolarisés en section internationale (séries ES, L ou S uniquement) peuvent, s'ils le souhaitent, se présenter à un examen spécifique. Dans ce cas, les épreuves de LV1 et d'une discipline non linguistique sont remplacées ou complétées par des épreuves spécifiques avec des coefficients particuliers. Ces épreuves spécifiques portent sur des enseignements spécifiques aux sections internationales : la discipline non linguistique (les mathématiques en chinois) ; l'histoire-géographie dans les autres langues.

Langue et littérature

Deux épreuves dans la langue de la section :

- une épreuve écrite de 4 heures, coefficient 6 en série L, 5 en séries ES et S ;
- une épreuve orale de 30 minutes, coefficient 4.

Mathématiques en chinois

- une épreuve évaluée en cours de formation (deux fois une heure trente minutes), en première et en terminale, dans la langue de la section (chinois uniquement pour le moment), coefficient 3.

Histoire-géographie

- une épreuve écrite composée, au choix du candidat, en français ou dans la langue de la section, durée 4 heures, coefficient 5 en séries L et ES, 4 en série S ;
- une épreuve orale dans la langue de la section, de 15 minutes, coefficient 3 en séries L et S, 4 en ES.

Les candidats se voient délivrer le diplôme du baccalauréat avec l'indication "option internationale" suivie de la langue de la section.

Il existe 14 types de sections internationales : allemand, américain, anglais (britannique), arabe, chinois, danois, espagnol, italien, japonais, néerlandais, polonais, portugais, russe et suédois.

À la session 2010, 1 880 candidats ont été reçus (sur 1 898 présentés), soit un taux de réussite de 99,1 %.

SECTIONS EUROPÉENNES OU DE LANGUE ORIENTALE (SELO)

Les élèves scolarisés en section européenne ou de langue orientale en séries générales, technologiques ou professionnelles peuvent, s'ils le souhaitent, se présenter à une épreuve spécifique leur permettant d'obtenir sur leur diplôme du baccalauréat l'indication "section européenne ou de langue orientale" suivie de la langue de leur section. Cette indication est obtenue sous deux conditions :

- avoir obtenu une note égale ou supérieure à 12/20 à l'épreuve du premier groupe de langue vivante qui a porté sur la langue de la section ;
- avoir obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 à une évaluation spécifique visant à apprécier le niveau de maîtrise de la langue acquis au cours de la scolarité en section européenne.

Cette dernière évaluation comporte deux parties :

- une interrogation orale de 20 minutes comptant pour 80 % de la note ;
- une note portée sur la scolarité de l'élève au cours de la classe terminale comptant pour 20 %.

De plus, en séries générales ou technologiques, le candidat peut choisir de voir sa note à l'évaluation spécifique prise en compte au titre d'une épreuve facultative.

Les sections européennes et de langue orientale existent en 11 langues : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais, néerlandais, portugais, russe, vietnamien.

À la rentrée 2010, ces sections scolarisaient plus de 30 000 élèves en classes terminales des séries générales et technologiques.

L'ABIBAC, LE BACHIBAC ET L'ESABAC

Les candidats scolarisés en section binationale (séries ES, L ou S pour le moment) peuvent, s'ils le souhaitent, se présenter à un examen spécifique. Dans ce cas, les épreuves de LV1 et d'une discipline non linguistique sont remplacées par des épreuves spécifiques sans changement de coefficient. Ces épreuves spécifiques portent sur des enseignements spécifiques aux sections binationales. Ces épreuves sont obligatoirement passées dans la langue de la section. La discipline non linguistique est l'histoire-géographie.

Langue et littérature

- une épreuve écrite, durée 4 ou 5 heures ;
- une épreuve orale, durée 30 minutes.

Histoire-géographie

- une épreuve écrite, durée 5 heures.

Les sections binationales existent en partenariat avec trois pays :

- l'Allemagne : délivrance simultanée du baccalauréat et de la Allgemeine Hochschulreife (Abitur) ;
- l'Espagne : délivrance simultanée du baccalauréat et du Bachillerato (1^{ère} session en 2012) ;
- l'Italie : délivrance simultanée du baccalauréat et de l'Esame di Stato (1^{ère} session en 2011).

Dans chacun de ces trois pays, des élèves étrangers sont scolarisés dans des cursus binationaux construits sur le même modèle que les sections binationales françaises. Ces élèves étrangers se verront également délivrer le baccalauréat français en plus de leur diplôme national.

BACCALAURÉAT FRANCO-AMÉRICAIN

Le baccalauréat franco-américain est un baccalauréat français qui permet de voir certaines notes reconnues en vue d'une entrée dans les universités américaines.

Il est uniquement préparé dans certains lycées français qui sont situés sur le territoire des États-Unis d'Amérique, grâce à un partenariat local.

Certaines épreuves sont remplacées par des épreuves assurées par l'organisme éducatif partenaire aux États-Unis.

La 1^{ère} session du baccalauréat franco-américain a lieu en 2011.

BACCALAURÉAT FRANCO-ALLEMAND

Le baccalauréat franco-allemand est un diplôme de fin d'études secondaires, distinct du baccalauréat français.

Il est préparé en France dans un seul établissement, le lycée de Buc (Yvelines) et en Allemagne dans deux établissements (Sarrebruck et Fribourg).

Les programmes d'enseignement sont définis et harmonisés entre les trois établissements.

Annexes

Tableaux statistiques
Notes d'information

baccalauréat 2011
education.gouv.fr
bac
dossier de presse
2011
bac
dossier de presse
2011
baccalauréat 2011
dossier de presse
education.gouv.fr
bac
dossier de presse
education.gouv.fr
bac
baccalauréat 2011
dossier de presse
2011
baccalauréat 2011
dossier de presse
2011

Tableaux statistiques

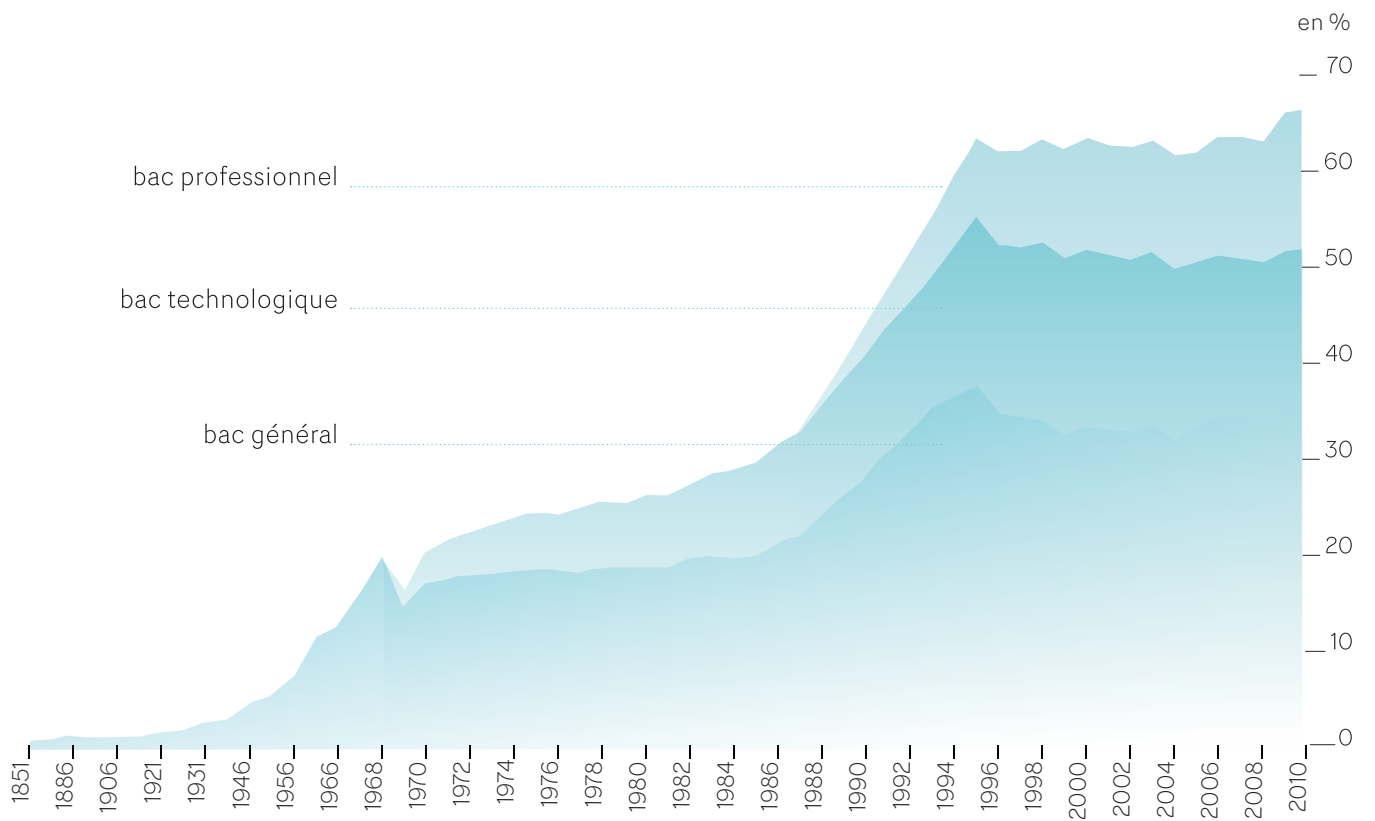
RÉTROSPECTIVE DU BACCALAURÉAT : 1960-2010

France métropolitaine (public+privé)*

Session	Candidats présents				Candidats admis				Taux de succès			
	Bac général	Bac techno	Bac pro	total bac	Bac général	Bac techno	Bac pro	total bac	Bac général	Bac techno	Bac pro	total bac
1960	80 710			80 710	59 287			59 287	73,5			73,5
1961	101 644			101 644	61 498			61 498	60,5			60,5
1962	106 692			106 692	66 225			66 225	62,1			62,1
1963	121 972			121 972	75 474			75 474	61,9			61,9
1964	138 430			138 430	86 729			86 729	62,7			62,7
1965	159 186			159 186	96 924			96 924	60,9			60,9
1966	212 420			212 420	105 839			105 839	49,8			49,8
1967	223 410			223 410	133 257			133 257	59,6			59,6
1968	208 460			208 460	169 422			169 422	81,3			81,3
1969	181 466	26 216		207 682	122 673	14 342		137 015	67,6	54,7		66,0
1970	200 722	48 398		249 120	138 707	28 600		167 307	69,1	59,1		67,2
1971	217 298	54 711		272 009	143 729	33 037		176 766	66,1	60,4		65,0
1972	221 453	60 810		282 263	147 352	36 844		184 196	66,5	60,6		65,3
1973	230 110	68 850		298 960	150 300	40 939		191 239	65,3	59,5		64,0
1974	226 101	74 504		300 605	153 450	45 274		198 724	67,9	60,8		66,1
1975	228 833	82 570		311 403	153 685	50 804		204 489	67,2	61,5		65,7
1976	226 268	86 323		312 591	151 806	50 856		202 662	67,1	58,9		64,8
1977	225 318	93 494		318 812	153 293	56 216		209 509	68,0	60,1		65,7
1978	230 262	98 016		328 278	156 130	60 050		216 180	67,8	61,3		65,9
1979	235 515	101 508		337 023	155 158	61 009		216 167	65,9	60,1		64,1
1980	241 738	105 216		346 954	159 769	62 660		222 429	66,1	59,6		64,1
1981	247 530	108 446		355 976	162 225	63 389		225 614	65,5	58,5		63,4
1982	253 587	114 215		367 802	170 180	68 249		238 429	67,1	59,8		64,8
1983	263 959	125 216		389 175	174 361	73 798		248 159	66,1	58,9		63,8
1984	260 100	131 838		391 938	169 225	80 272		249 497	65,1	60,9		63,7
1985	251 217	125 218		376 435	170 564	82 486		253 050	67,9	65,9		67,2
1986	253 887	131 794		385 681	178 918	86 071		264 989	70,5	65,3		68,7

Session	Candidats présents				Candidats admis				Taux de succès			
	Bac général	Bac techno	Bac pro	total bac	Bac général	Bac techno	Bac pro	total bac	Bac général	Bac techno	Bac pro	total bac
1987	262 766	140 493	1 157	404 416	185 582	91 762	880	278 224	70,6	65,3	76,1	68,8
1988	278 917	145 821	8 610	433 348	207 616	98 491	6 529	312 636	74,4	67,5	75,8	72,1
1989	299 486	155 465	19 587	474 538	226 901	106 554	14 315	347 770	75,8	68,5	73,1	73,3
1990	327 484	163 565	32 296	523 345	247 213	112 615	24 116	383 944	75,5	68,9	74,7	73,4
1991	356 332	169 284	46 397	572 013	267 111	114 750	34 385	416 246	75,0	67,8	74,1	72,8
1992	373 651	174 851	58 835	607 337	272 366	118 501	44 933	435 800	72,9	67,8	76,4	71,8
1993	373 970	174 701	70 988	619 659	277 463	117 093	51 196	445 752	74,2	67,0	72,1	71,9
1994	365 950	177 217	80 024	623 191	273 096	126 744	60 364	460 204	74,6	71,5	75,4	73,8
1995	372 619	177 268	89 120	639 007	281 004	134 498	63 992	479 494	75,4	75,9	71,8	75,0
1996	346 126	170 035	92 270	608 431	258 943	132 300	72 156	463 399	74,8	77,8	78,2	76,2
1997	341 058	169 696	93 561	604 315	262 301	132 415	74 405	469 121	76,9	78,0	79,5	77,6
1998	337 595	176 319	102 908	616 822	268 119	140 679	79 256	488 054	79,4	79,8	77,0	79,1
1999	329 722	183 823	109 452	622 997	259 009	144 947	85 402	489 358	78,6	78,9	78,0	78,5
2000	329 303	186 944	112 942	629 189	263 673	148 476	89 792	501 941	80,1	79,4	79,5	79,8
2001	315 887	183 092	115 107	614 086	251 233	143 475	89 468	484 176	79,5	78,4	77,7	78,8
2002	311 171	178 201	117 643	607 015	250 316	137 425	90 778	478 519	80,4	77,1	77,2	78,8
2003	310 641	179 429	115 890	605 960	260 119	137 891	88 040	486 050	83,7	76,8	76,0	80,2
2004	306 766	179 569	117 658	603 993	253 564	138 634	90 820	483 018	82,7	77,2	77,2	80,0
2005	314 076	177 887	119 944	611 907	264 652	136 050	89 937	490 639	84,3	76,5	75,0	80,2
2006	316 487	174 985	124 857	616 329	274 717	135 708	96 921	507 346	86,8	77,6	77,6	82,3
2007	310 584	166 692	128 509	605 785	273 001	132 555	101 366	506 922	87,9	79,5	78,9	83,7
2008	307 495	162 197	128 773	598 465	270 724	130 877	99 467	501 068	88,0	80,7	77,2	83,7
2009	312 139	157 881	132 514	602 534	277 861	126 419	115 844	520 124	89,0	80,1	87,4	86,3
2010	310 146	156 593	131 582	598 321	271 022	128 245	113 859	513 126	87,4	81,9	86,5	85,8

PROPORTION DE BACHELIERS DANS UNE GÉNÉRATION



France métropolitaine, public + privé *

Année	Général	Techno- logique	Profes- sionnel	Total	Année	Général	Techno- logique	Profes- sionnel	Total
1851	0,6			0,6	1991	30,6	13,0	3,9	47,5
1866	0,8			0,8	1992	32,4	13,6	5,1	51,1
1886	1,1			1,1	1993	34,9	13,9	5,9	54,7
1906	1,1			1,1	1994	36,0	15,9	7,0	58,9
1926	1,7			1,7	1995	37,2	17,6	7,9	62,7
1936	2,7			2,7	1996	34,4	17,5	9,4	61,3
1946	4,4			4,4	1997	34,1	17,5	9,9	61,5
1956	7,4			7,4	1998	33,8	18,3	10,5	62,6
1966	12,6			12,5	1999	32,2	18,3	11,1	61,6
1967	15,4			15,4	2000	32,9	18,5	11,4	62,8
1968	19,6			19,6	2001	32,7	18,2	11,2	62,1
1969	14,4	1,7		16,1	2002	32,6	17,8	11,5	61,8
1970	16,7	3,4		20,1	2003	33,3	17,8	11,4	62,5
1976	17,9	6,0		23,9	2004	31,8	17,6	11,7	61,0
1977	18	6,6		24,6	2005	33,0	17,0	11,4	61,4
1978	18,3	7,0		25,3	2006	34,0	16,8	12,1	62,8
1979	18,2	7,0		25,2	2007	33,9	16,4	12,6	62,9
1980	18,6	7,3		25,9	2008	33,8	16,3	12,4	62,5
1981	18,7	7,3		26	2009	35,2	15,9	14,4	65,5
1982	19,4	7,8		27,2	2010	35,1	16,4	14,3	65,7
1983	19,7	8,4		28,1					
1984	19,5	9,1		28,6					
1985	19,8	9,6		29,4					
1986	21,1	10,1		31,2					
1987	21,7	10,8	0,1	32,6					
1988	24,0	11,5	0,8	36,3					
1989	25,8	12,3	1,7	39,8					
1990	27,9	12,8	2,8	43,5					

* Ces indicateurs sont recalculés à partir du dernier recensement de l'INSEE (janv. 2008) depuis 1999, les populations de 2009 et 2010 sont encore provisoires ; les taux peuvent être légèrement modifiés.

Notes d'information

Résultats définitifs de la session 2010 du baccalauréat
Note d'information n°11.07 - mars 2011

<http://www.education.gouv.fr/cid55597/resultats-definitifs-baccalaureat.html>

Les bacheliers du panel 95 : évolution et analyses des parcours
Note d'information n° 10.13 - septembre 2010

<http://www.education.gouv.fr/cid53110/les-bacheliers-du-panel-1995-evolution-et-analyse-des-parcours.html>

Les bacheliers 2008 : où en sont-ils à la rentrée 2009 ?
Note d'information n° 11.08 - mai 2011

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid56056/les-bacheliers-2008-ou-en-sont-ils-a-la-rentree-2009.html>

Sources : DEPP

note d'

information

11.07
MARS

Avec 621 200 candidats et 531 800 lauréats, le taux de réussite à la session 2010 s'élève à 85,6 % : 87,3 % dans la voie générale, 81,6 % dans la voie technologique, 86,5 % dans la voie professionnelle. Les effectifs de candidats ont diminué par rapport à 2009 dans les trois filières. Les lauréats sont moins nombreux dans les voies générale et professionnelle, et ont augmenté dans la voie technologique où le taux de réussite augmente de + 1,8 point, tandis qu'il diminue dans la voie générale pour la première fois depuis 2004. En 2010, 65,5 % des jeunes d'une génération obtiennent le baccalauréat : 34,8 % dans une série générale, 16,4 % dans la voie technologique, 14,3 % dans la voie professionnelle. Globalement, ce pourcentage augmente très faiblement par rapport à 2009. L'écart en faveur des filles se resserre et passe sous la barre des 10 points. Les meilleurs résultats sont toujours obtenus par les académies de Nantes, Rennes et Grenoble, tant du point de vue de la réussite à l'examen que de l'accès d'une génération au diplôme.

Résultats définitifs de la session 2010 du baccalauréat

En France métropolitaine et dans les DOM, le nombre de candidats au baccalauréat 2010, toutes séries confondues (*tableau 1*), est en baisse (- 4 500 par rapport à 2009) et retrouve le niveau de 2008. Cette diminution est générale : - 2 000 dans la voie générale, - 1 300 dans la voie technologique et - 1 200 dans la voie professionnelle.

Le nombre total de lauréats est en baisse par rapport à l'an passé (- 7 300 bacheliers), essentiellement dans la filière générale (- 7 000) qui rejoint le niveau de 2008. Dans la voie professionnelle, après la très forte augmentation de 2009 due à l'introduction d'épreuves de rattrapage, le nombre de lauréats montre un léger recul (- 2 100) ; en revanche, les effectifs des bacheliers technologiques augmentent (+ 1 800).

La répartition des bacheliers évolue en faveur des bacheliers technologiques (+ 0,7 point) au détriment des bacheliers généraux (- 0,6 point). Ainsi, en 2010, pour 100 bacheliers, 53 élèves sont titulaires d'un baccalauréat général, 25 d'un baccalauréat technologique et 22 d'un baccalauréat professionnel.

Malgré une amélioration des résultats dans les séries technologiques avec 81,6 % d'admis (+ 1,8 point), le taux global de réussite régresse faiblement par rapport à la session 2009 (- 0,6 point). Il passe de 86,2 % à 85,6 %, du fait de la baisse de réussite dans les séries générales de 1,6 point (87,3 % en 2010) et, dans une moindre mesure, dans les séries professionnelles (- 0,8 point) pour atteindre 86,5 % d'admis (*tableau 1 et graphique p. 2*). Le nombre d'élèves ayant obtenu une mention est aussi en légère régression : 44,2 % contre 45,5 % en 2009. 15,7 % ont obtenu une mention Bien ou Très bien, soit un point de moins qu'à la session précédente (*tableau 2*).

Très faible hausse de la proportion de bacheliers dans une génération en 2010

Les résultats de la session 2010 progressent très faiblement par rapport à 2009 de 0,2 point avec 65,5 % de bacheliers dans

TABLEAU 1 – Résultats du baccalauréat 2010
France métropolitaine + DOM

Baccalauréat	2010			Rappel 2009		
	Présentés	Admis	Taux de réussite (%)	Présentés	Admis	Taux de réussite (%)
Général	320 597	279 751	87,3	322 576	286 762	88,9
Technologique	163 585	133 431	81,6	164 894	131 602	79,8
Professionnel	137 033	118 586	86,5	138 243	120 728	87,3
Total baccalauréat	621 215	531 768	85,6	625 713	539 092	86,2

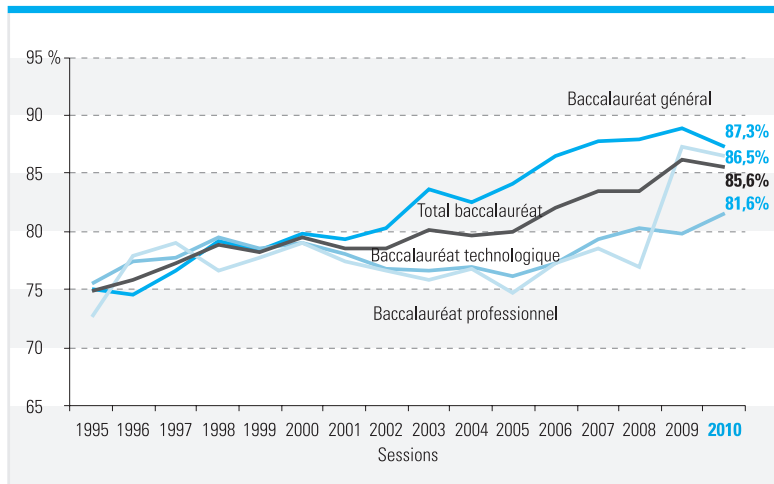
Source : MENJVA-DEPP OCEAN 2010



ministère
éducation
nationale
jeunesse
vie associative



Évolution du taux de réussite au baccalauréat depuis 1995 selon les différentes filières
France métropolitaine + DOM



Source : MENJVA-DEPP OCEAN 2010

TABLEAU 2 – Mentions au baccalauréat 2010 (en %)

France métropolitaine + DOM

Baccalauréat	Total admis	Mentions			
		Très bien	Bien	Assez bien	Sans mention
Général	279 751	6,9	14,7	26,8	51,6
Technologique	133 431	1,0	7,1	26,4	65,5
Professionnel	118 586	0,9	9,5	35,0	54,6
Total baccalauréat	531 768	4,1	11,6	28,5	55,8
Rappel 2009	539 092	4,4	12,3	28,8	54,5

Source : MENJVA-DEPP OCEAN 2010

une génération : en légère baisse à 34,8 % pour le baccalauréat général et pour le baccalauréat professionnel (14,3 %), plus que compensée par une hausse pour le baccalauréat technologique à 16,4 % (tableau 3 et définitions p. 6).

Cette proportion reste plus importante chez les filles que chez les garçons (70,5 % contre 60,6 %), car elles accèdent plus souvent au baccalauréat général (40,4 % contre 29,4 %) ou, dans une moindre mesure, technologique (17,5 % contre 15,3 %). En revanche, les garçons accèdent plus souvent à un baccalauréat professionnel (16,0 % contre 12,6 % de filles). Toutefois, l'écart se réduit et passe pour la première fois sous la barre des 10 points en 2010.

TABLEAU 3 – Proportion de bacheliers dans une génération (en %)

France métropolitaine + DOM

Baccalauréat	2010			2009			2008		
	Filles	Garçons	Ensemble	Filles	Garçons	Ensemble	Filles	Garçons	Ensemble
Général	40,4	29,4	34,8	41,0	29,0	34,9	39,7	27,7	33,6
Technologique	17,5	15,3	16,4	16,6	15,2	15,9	17,5	15,1	16,3
Professionnel	12,6	16,0	14,3	12,9	16,0	14,5	10,9	13,9	12,4
Total baccalauréat	70,5	60,6	65,5	70,6	60,2	65,3	68,2	56,7	62,3

Source : MENJVA-DEPP OCEAN 2010

Lecture : les données définitives sont indiquées en italiques ; les autres données, calculées sur des estimations de population, sont provisoires.

Baccalauréat général : réussite en baisse surtout pour les séries ES et L

Avec un taux de réussite à 87,3 % et 7 000 lauréats de moins, le baccalauréat général affiche de moins bons résultats qu'en 2009 (-1,6 point). La baisse d'effectifs de candidats n'affecte pas toutes les séries de la même façon. Les séries L et S sont en baisse avec, respectivement, 1 100 et 1 200 candidats de moins, tandis que la série ES reste stable. En revanche, la réussite est moindre dans toutes les séries : en série ES, le taux de réussite diminue de 2,5 points ; en série L, il diminue de 2,1 points. Le taux de réussite baisse plus modérément dans la série S (-0,9 point).

Une meilleure réussite dans la voie technologique, sauf dans le secteur agricole

Depuis 2004, le nombre des candidats au baccalauréat technologique diminue à chaque session : en 2010, on dénombre 1 300 candidats de moins qu'à la session précédente (tableau 5). La diminution du nombre de candidats touche les séries STI, STL et STG (3 400 candidats de moins qu'en 2009). En revanche, les effectifs de candidats au baccalauréat ST2S augmentent à nouveau et dépassent même leur niveau de 2008 (+2 100 par rapport à 2009, et +800 par rapport à 2008).

Après avoir diminué entre 2008 et 2009, le taux de réussite au baccalauréat technologique (toutes séries confondues) reprend sa progression entamée en 2005 et dépasse son niveau de 2008. Il a augmenté de 1,8 point par rapport à 2009 et s'établit ainsi à 81,6 %.

L'augmentation de la réussite est commune à toutes les séries, à l'exception du secteur agricole. Dans ce secteur, le taux de réussite diminue de 0,9 point (74,5 % d'admis) succédant à une baisse de 0,7 point observée en 2009.

TABLEAU 4 – Résultats du baccalauréat général

France métropolitaine + DOM

Baccalauréat général	Présentés		Admis		Taux de réussite (%)		
	Total	% filles	Total	% filles	Ensemble	Filles	Garçons
ES-Langues vivantes	34 997	67,3	30 990	68,4	88,6	90,0	85,5
ES-Mathématiques	32 941	60,2	28 527	60,9	86,6	87,7	85,0
ES-Sciences économiques et sociales	34 503	56,6	28 703	57,0	83,2	83,9	82,3
Total sciences économiques et sociales	102 441	61,4	88 220	62,3	86,1	87,4	84,1
<i>Rappel ES 2009</i>	<i>102 116</i>	<i>62,1</i>	<i>90 466</i>	<i>63,0</i>	<i>88,6</i>	<i>89,8</i>	<i>86,6</i>
L-Arts	13 006	76,7	11 045	77,6	84,9	86,0	81,5
L-Langues anciennes	986	76,8	874	77,6	88,6	89,6	85,6
L-Langues vivantes	34 418	79,3	29 239	79,9	85,0	85,6	82,3
L-Mathématiques	5 287	78,4	4 534	79,7	85,8	87,1	80,7
Total littéraires	53 697	78,5	45 692	79,3	85,1	85,9	82,0
<i>Rappel L 2009</i>	<i>54 774</i>	<i>78,6</i>	<i>47 765</i>	<i>79,3</i>	<i>87,2</i>	<i>88,0</i>	<i>84,4</i>
S-Biologie-écologie	1 850	55,6	1 637	55,6	88,5	88,4	88,6
S-Sciences de l'ingénieur	16 092	13,0	13 932	13,0	86,6	86,1	86,6
S-SVT-Mathématiques	32 699	38,3	30 350	38,9	92,8	94,3	91,9
S-SVT-Physique-chimie	56 471	46,6	50 273	47,6	89,0	90,9	87,4
S-SVT-Sciences de la vie et de la Terre	57 347	57,4	49 647	59,1	86,6	89,1	83,2
Total scientifiques	164 459	45,6	145 839	46,5	88,7	90,5	87,1
<i>Rappel S 2009</i>	<i>165 686</i>	<i>45,9</i>	<i>148 531</i>	<i>47,0</i>	<i>89,6</i>	<i>91,7</i>	<i>87,9</i>
Ensemble du baccalauréat général 2010	320 597	56,1	279 751	56,8	87,3	88,3	85,9
<i>Rappel baccalauréat général 2009</i>	<i>322 576</i>	<i>56,6</i>	<i>286 762</i>	<i>57,4</i>	<i>88,9</i>	<i>90,2</i>	<i>87,2</i>

Source : MENJVA-DEPP OCEAN 2010

TABLEAU 5 – Résultats du baccalauréat technologique

France métropolitaine + DOM

Baccalauréat technologique	Présentés		Admis		Taux de réussite (%)		
	Total	% filles	Total	% filles	Total	Filles	Garçons
Génie mécanique	10 717	6,3	8 534	6,7	79,6	83,9	79,3
Génie civil	3 829	10,7	3 094	10,9	80,8	82,4	80,6
Génie des matériaux	362	16,3	307	18,2	84,8	94,9	82,8
Génie électronique	7 574	4,6	6 013	4,8	79,4	82,7	79,2
Génie électrotechnique	11 546	3,5	8 971	3,6	77,7	80,3	77,6
Génie énergétique	805	4,5	696	4,6	86,5	88,9	86,3
Génie optique	267	51,3	216	53,7	80,9	84,7	76,9
Arts appliqués	2 415	74,2	2 191	75,6	90,7	92,4	85,9
Total STI	37 515	10,3	30 022	11,3	80,0	87,5	79,2
<i>Rappel STI 2009</i>	<i>38 405</i>	<i>9,7</i>	<i>30 281</i>	<i>10,4</i>	<i>78,8</i>	<i>84,6</i>	<i>78,2</i>
Biochimie génie biologique	4 990	64,8	4 383	64,8	87,8	87,8	87,9
Chimie de laboratoire et procédés industriels	1 839	47,5	1 586	47,5	86,2	86,3	86,2
Physique de laboratoire et procédés industriels	1 033	32,5	882	33,3	85,4	87,5	84,4
Total STL	7 862	56,5	6 851	56,7	87,1	87,5	86,7
<i>Rappel STL 2009</i>	<i>8 044</i>	<i>55,1</i>	<i>6 976</i>	<i>55,7</i>	<i>86,7</i>	<i>87,6</i>	<i>85,7</i>
Commerce, gestion et ressources humaines	20 947	76,2	17 707	77,4	84,5	85,8	80,4
Comptabilité et finance d'entreprise	22 878	48,7	19 054	49,7	83,3	85,1	81,6
Gestion des systèmes d'information	3 247	24,8	2 726	23,6	84,0	80,0	85,3
Mercatiques (marketing)	34 112	53,9	28 556	55,3	83,7	85,9	81,2
Total STG	81 184	57,0	68 043	58,2	83,8	85,6	81,5
<i>Rappel STG 2009</i>	<i>83 520</i>	<i>57,1</i>	<i>67 918</i>	<i>58,1</i>	<i>81,3</i>	<i>82,7</i>	<i>79,5</i>
TMD	329	58,7	311	58,2	94,5	93,8	95,6
Hôtellerie	2 870	46,2	2 578	46,7	89,8	90,8	89,0
ST2S	27 111	92,9	20 622	93,2	76,1	76,3	73,6
STAV	6 714	43,4	5 004	42,8	74,5	73,6	75,2
Ensemble du baccalauréat technologique 2010	163 585	51,5	133 431	52,2	81,6	82,7	80,4
<i>Rappel baccalauréat technologique 2009</i>	<i>164 894</i>	<i>50,7</i>	<i>131 602</i>	<i>51,2</i>	<i>79,8</i>	<i>80,5</i>	<i>79,1</i>

Source : MENJVA-DEPP OCEAN 2010

Dans le secteur industriel, le taux de réussite augmente de 1,1 point et s'élève à 81,3 % (+ 1,2 point pour la série STI, + 0,4 point pour la série STL).

La hausse du taux de réussite est la plus forte au sein du secteur tertiaire (+ 2,2 points). En particulier dans la série STG, le taux de réussite – en progression depuis 2006 – gagne 2,5 points en 2010, inversant ainsi la tendance négative observée entre 1998 et 2005.

Avec 83,8 % en 2010, il dépasse même le niveau atteint en 1998 (82,6 %). Les séries hôtellerie et ST2S augmentent aussi (respectivement + 1,4 point et + 2 points).

La réussite des candidates au baccalauréat technologique, comparée à celle des garçons, augmente (2,3 points d'écart contre 1,4 point en 2009).

À la session 2010, sur 100 bacheliers technologiques, 68 sont dans le secteur tertiaire,

28 dans le secteur industriel et 4 dans le secteur agricole.

Moins de candidats au baccalauréat professionnel dans le secteur des services

Le nombre de candidats au baccalauréat professionnel est en diminution depuis la session précédente : 1 200 candidats de moins qu'en 2009. Cette baisse provient du

secteur des services qui perd 2 400 candidats (dont 2 200 filles). C'est la première fois depuis 2003 que le nombre de candidats de ce secteur diminue. À l'inverse, le secteur de la production en gagne 1 200.

Le taux de réussite a légèrement diminué dans la filière professionnelle (- 0,8 point). C'est dans le secteur de la production que la baisse du niveau de réussite a été la plus importante (- 1,5 point contre - 0,2 point dans le secteur des services) (tableau 6).

En 2010, c'est pour le baccalauréat professionnel que l'écart de réussite entre les filles et les garçons est le plus important (88,6 % chez les filles contre 85,0 % chez les garçons).

En particulier, dans le secteur des services, la réussite des filles est supérieure de 4,3 points à celle des garçons. Cet écart entre le taux de réussite des filles et celui des garçons au baccalauréat professionnel s'amplifie (3,6 points contre 2,1 points en 2009).

Dans les filières agricoles, le taux de réussite augmente d'un point par rapport à 2009, pour atteindre 90,2 % en 2010.

En 2010, sur 100 bacheliers professionnels, 55 sont dans le secteur des services et 45 dans celui de la production.

Dans les filières technologiques et professionnelles, les filles représentent plus de 66 % des candidats du secteur tertiaire,

mais à peine plus de 15 % dans le secteur de la production. Malgré la prépondérance du secteur tertiaire dans la filière professionnelle, les filles restent minoritaires dans l'ensemble de cette filière (42,2 % des candidats).

Les candidats « à l'heure » au baccalauréat réussissent beaucoup mieux l'examen que ceux qui ont deux ans de retard ou plus

Plus de la moitié des candidats au baccalauréat sont « à l'heure » ou en avance

TABLEAU 6 – Résultats du baccalauréat professionnel par groupe de spécialités

France métropolitaine + DOM

Baccalauréat professionnel	Présentés		Admis		Taux de réussite (%)		
	Total	% filles	Total	% filles	Total	Filles	Garçons
Technologies industrielles fondamentales	788	5,5	611	5,9	77,5	83,7	77,2
Technologies de commandes des transformations industrielles	729	9,2	625	9,4	85,7	88,1	85,5
Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture *	485	1,6	420	1,9	86,6	100,0	86,4
<i>Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures</i>	<i>1 830</i>	<i>30,5</i>	<i>1 594</i>	<i>31,8</i>	<i>87,1</i>	<i>90,7</i>	<i>85,5</i>
Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux	4 289	45,9	3 782	45,9	88,2	88,1	88,2
<i>dont agricole</i>	<i>4 230</i>	<i>46,3</i>	<i>3 727</i>	<i>46,3</i>	<i>88,1</i>	<i>88,0</i>	<i>88,2</i>
<i>Forêts, espaces verts, faune sauvage, pêche</i>	<i>359</i>	<i>3,9</i>	<i>333</i>	<i>3,6</i>	<i>92,8</i>	<i>85,7</i>	<i>93,0</i>
<i>Aménagement paysager</i>	<i>2 751</i>	<i>17,9</i>	<i>2 456</i>	<i>18,1</i>	<i>89,3</i>	<i>90,2</i>	<i>89,1</i>
Spécialités pluritechnologiques des transformations	539	22,4	443	22,3	82,2	81,8	82,3
Agro-alimentaire, alimentation, cuisine	1 121	46,3	965	45,7	86,1	85,0	87,0
<i>dont agricole</i>	<i>414</i>	<i>61,1</i>	<i>366</i>	<i>61,7</i>	<i>88,4</i>	<i>89,3</i>	<i>87,0</i>
Métallurgie	80	10,0	70	11,4	87,5	100,0	86,1
Matériaux de construction, verre, céramique	55	21,8	37	29,7	67,3	91,7	60,5
Plasturgie, matériaux composites	388	8,5	316	8,9	81,4	84,8	81,1
Papier, carton	18	5,6	17	5,9	94,4	100,0	94,1
Énergie, génie climatique	2 479	0,9	2 118	1,0	85,4	91,3	85,4
Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois	2 062	23,0	1 732	24,7	84,0	89,9	82,2
Mines et carrières, génie civil, topographie	1 090	6,3	966	6,5	88,6	91,3	88,4
Bâtiment : construction et couverture	908	2,4	809	2,6	89,1	95,5	88,9
Bâtiment : finitions	704	14,3	611	15,1	86,8	91,1	86,1
Travail du bois et de l'ameublement	2 595	5,3	2 257	5,5	87,0	89,9	86,8
Spécialités pluritechnologiques. Matériaux souples	477	94,5	401	94,8	84,1	84,3	80,8
Textile	25	52,0	16	50,0	64,0	61,5	66,7
Habillement	1 517	95,1	1 331	95,4	87,7	88,1	81,3
Spécialités pluritechnologiques, mécanique-électricité	6 763	2,2	5 825	2,3	86,1	92,5	86,0
Mécanique générale et de précision, usinage	2 877	4,0	2 273	4,4	79,0	86,8	78,7
Moteurs et mécanique auto	7 103	1,6	6 059	1,6	85,3	85,6	85,3
Mécanique aéronautique et spatiale	452	3,5	426	3,5	94,2	93,8	94,3
Structures métalliques	2 992	1,8	2 477	1,9	82,8	85,5	82,7
Électricité, électronique	15 955	1,9	13 615	1,9	85,3	87,3	85,3
Total production (hors agricole)	51 776	8,3	44 055	8,5	85,1	87,4	84,9
Total production (y compris agricole)	61 845	12,3	52 951	12,6	85,6	88,1	85,3
Transport, manutention, magasinage	3 103	27,0	2 525	27,6	81,4	83,0	80,8
Commerce, vente	22 582	55,0	19 915	55,3	88,2	88,7	87,6
Comptabilité, gestion	13 757	60,0	11 470	61,7	83,4	85,8	79,8
Journalisme et communication	999	44,8	845	47,0	84,6	88,6	81,3
Techniques de l'imprimerie et de l'édition	1 074	37,0	913	37,7	85,0	86,6	84,0
Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	308	64,9	260	67,3	84,4	87,5	78,7
Secrétariat, bureautique	12 340	96,4	10 994	96,4	89,1	89,1	89,4
Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	7 407	87,9	6 567	88,5	88,7	89,3	84,0
Accueil, hôtellerie, tourisme	5 355	39,8	4 518	40,3	84,4	85,4	83,7
<i>dont agricole</i>	<i>5 562</i>	<i>93,3</i>	<i>5 205</i>	<i>93,5</i>	<i>93,6</i>	<i>93,8</i>	<i>90,8</i>
Coiffure, esthétique, autres spécialités des services aux personnes	1 425	99,9	1 313	99,9	92,1	92,1	100,0
Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	688	61,2	554	61,2	80,5	80,5	80,5
Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance	588	29,4	556	30,2	94,6	97,1	93,5
Total service (hors agricole)	69 626	64,8	60 430	65,8	86,8	88,1	84,3
Total service (y compris agricole)	75 188	66,9	65 635	68,0	87,3	88,7	84,4
Ensemble du baccalauréat professionnel 2010	137 033	42,2	118 586	43,3	86,5	88,6	85,0
<i>Rappel baccalauréat professionnel 2009</i>	<i>138 243</i>	<i>43,2</i>	<i>120 728</i>	<i>43,8</i>	<i>87,3</i>	<i>88,5</i>	<i>86,4</i>

Source : MENJVA-DEPP OCEAN 2010

* Les spécialités agricoles sont indiquées en italiques.

(tableau 7). Mais cette proportion est très différente selon le type de baccalauréat : elle varie de 28,6 % pour le baccalauréat professionnel à 72,0 % pour le baccalauréat général, en passant par 37,7 % pour le baccalauréat technologique.

Tous baccalauréats confondus, le taux de réussite des candidats « à l'heure » ou en avance au baccalauréat est supérieur de 17,6 points à celui des candidats en retard de deux ans ou plus. Cet écart est encore plus important pour le baccalauréat général (29,9 points), mais peu de présents de cette filière sont en retard de deux ans ou plus (6,6 % en 2010). À l'inverse, il est plus resserré pour le baccalauréat professionnel (9,5 points).

Nantes, Rennes et Grenoble en tête des résultats

Tous baccalauréats confondus, pour la grande majorité des académies, le niveau de réussite est moins élevé en 2010 qu'en 2009. L'écart entre les académies extrêmes de métropole se resserre

TABLEAU 7 – Résultats du baccalauréat 2010 selon le retard des candidats (en %)

France métropolitaine + DOM

Baccalauréat	Répartition des présents				Taux de réussite			
	« À l'heure » ou en avance	Un an	Deux ans ou plus	Ensemble	« À l'heure » ou en avance	Un an	Deux ans ou plus	Ensemble
Général	72,0	21,5	6,6	100,0	92,4	77,6	62,5	87,3
Technologique	37,7	38,5	23,8	100,0	88,4	81,1	71,4	81,6
Professionnel	28,6	39,5	32,0	100,0	91,1	87,3	81,6	86,5
Total baccalauréat	53,4	29,9	16,7	100,0	91,5	81,6	73,9	85,6

Source : MENJVA-DEPP OCEAN 2010

légèrement pour atteindre 12 points entre Créteil et Grenoble, contre 12,6 points en 2009 entre ces mêmes académies. La répartition géographique des admis a été légèrement modifiée. Dans l'ensemble, les meilleurs taux de réussite sont toujours obtenus par les académies de Nantes, Rennes, Grenoble et Strasbourg auxquelles l'académie de Toulouse vient s'ajouter à la session 2010 (tableau 8 et carte p. 6). La performance de ces académies résulte principalement de la réussite au baccalauréat général, qui concentre entre 50 et 55 % des candidats et où le taux de réussite ne descend pas en dessous de 89,9 %.

Avec plus de 84,8 % de bacheliers dans une génération en 2010, Paris devance toujours très nettement les autres académies (tableau 9). Mais la capitale bénéficie d'importantes migrations en provenance des académies voisines. En excluant les bacheliers originaires de banlieue, la proportion de bacheliers parisiens parmi les jeunes générations ne serait que de 65,9 %, un peu au-dessus de la valeur nationale. Les académies de Créteil et Versailles verraient, quant à elles, leurs taux revalorisés à 65,5 % et 73,0 % respectivement, contre 61,1 % et 69,1 % en tenant compte des migrations vers la capitale.

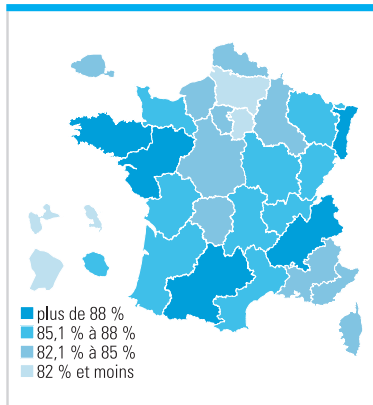
TABLEAU 8 – Résultats académiques selon le type de baccalauréat - Session 2010 - Résultats définitifs

France métropolitaine + DOM

Académies	Bac général			Bac technologique			Bac professionnel			Ensemble		
	Présents	Taux de réussite (%)		Présents	Taux de réussite (%)		Présents	Taux de réussite (%)		Présents	Taux de réussite (%)	
		2010	2009		2010	2009		2010	2009		2010	2009
Aix-Marseille	14 288	85,8	87,3	7 267	79,5	78,2	6 188	82,8	83,4	27 743	83,5	84,1
Amiens	8 738	82,9	85,7	5 162	75,4	73,6	4 036	85,7	87,0	17 936	81,4	82,6
Besançon	5 383	88,2	90,0	2 889	83,4	83,8	2 676	88,1	89,3	10 948	86,9	88,2
Bordeaux	14 810	87,5	90,1	6 812	84,1	83,7	6 548	88,8	89,8	28 170	87,0	88,5
Caen	6 935	87,0	88,8	3 328	85,8	82,9	3 330	89,0	88,7	13 593	87,2	87,3
Clermont-Ferrand	5 577	88,8	91,2	2 834	83,0	81,5	2 939	87,3	86,8	11 350	87,0	87,7
Corse	1 309	88,2	87,2	633	79,5	75,9	331	80,7	83,8	2 273	84,6	83,6
Dijon	7 241	87,5	90,5	3 908	82,7	82,2	3 596	88,5	90,0	14 745	86,5	88,1
Grenoble	16 348	92,5	92,9	8 162	87,0	85,2	6 118	89,7	90,3	30 628	90,4	90,3
Lille	19 467	85,9	87,2	11 498	80,6	76,5	9 466	85,6	87,2	40 431	84,4	84,2
Limoges	3 041	87,8	89,3	1 750	78,3	79,5	1 575	86,8	88,0	6 366	84,9	86,3
Lyon	15 791	88,0	89,9	7 187	85,4	84,3	6 437	87,5	88,7	29 415	87,3	88,3
Montpellier	11 954	87,7	87,6	6 420	81,9	80,0	4 825	88,1	88,9	23 199	86,2	85,8
Nancy-Metz	11 143	87,8	89,8	6 660	80,4	79,7	5 472	87,2	90,4	23 275	85,6	87,0
Nantes	16 888	91,2	92,7	8 197	88,4	87,4	8 155	90,1	90,1	33 240	90,3	90,8
Nice	10 689	85,5	88,5	4 424	80,4	79,1	3 531	85,4	87,1	18 644	84,3	85,9
Orléans-Tours	12 100	86,1	88,4	5 983	81,4	80,7	4 755	86,1	86,6	22 838	84,9	86,0
Poitiers	7 254	87,0	89,7	3 791	83,4	81,7	3 751	89,8	89,3	14 796	86,8	87,6
Reims	6 207	86,1	85,8	3 342	82,4	80,5	3 188	85,6	87,5	12 737	85,0	84,8
Rennes	15 594	91,3	93,1	8 707	86,6	84,6	7 241	90,7	91,6	31 542	89,9	90,4
Rouen	9 034	85,3	88,7	5 101	79,4	80,5	4 297	88,0	89,3	18 432	84,3	86,6
Strasbourg	8 628	91,8	92,3	4 601	84,7	84,2	3 879	87,4	89,9	17 108	88,9	89,6
Toulouse	13 051	89,9	90,9	6 531	84,9	83,3	5 244	89,4	90,2	24 826	88,5	88,7
Paris	15 668	86,6	88,6	4 359	79,8	77,7	4 301	84,7	83,5	24 328	85,0	85,7
Créteil	21 019	81,3	82,3	12 948	74,0	69,3	8 454	78,1	78,9	42 421	78,4	77,7
Versailles	31 989	86,8	88,4	14 099	80,4	77,6	11 249	82,5	83,4	57 337	84,4	84,8
France métropolitaine	310 146	87,4	89,0	156 593	81,9	80,1	131 582	86,5	87,4	598 321	85,8	86,3
Guadeloupe	2 694	82,1	85,3	1 594	71,1	74,1	1 416	89,4	89,0	5 704	80,9	83,1
Guyane	978	72,5	72,9	732	53,3	56,6	513	77,6	83,8	2 223	67,3	70,4
Martinique	2 250	82,8	81,6	1 683	73,0	72,2	1 378	83,4	82,8	5 311	79,8	79,0
La Réunion	4 529	87,1	89,9	2 983	81,6	78,7	2 144	89,3	84,7	9 656	85,9	85,3
DOM	10 451	83,5	85,3	6 992	74,2	73,9	5 451	86,7	85,3	22 894	81,4	81,8
France métr. + DOM	320 597	87,3	88,9	163 585	81,6	79,8	137 033	86,5	87,3	621 215	85,6	86,2

Source : MENJVA-DEPP OCEAN 2010

Taux de réussite au baccalauréat selon les académies – Session 2010



Source : MENJVA-DEPP OCEAN 2010

En dehors du cas particulier de l’Île-de-France, la proportion de bacheliers dans une génération est la plus importante dans les académies de Rennes, Grenoble et Nantes, qui excellent également dans la réussite à l’examen.

Les DOM ont globalement un résultat à l’examen moindre que celui de la métropole, surtout du fait de la faiblesse du taux de réussite de la Guyane (67,3 %). À l’opposé, La Réunion présente les meilleurs résultats avec 85,9 % de réussite à l’examen.

Fanny Thomas, DEPP B1

TABLEAU 9 – Proportion de bacheliers dans une génération par académie de résidence et de scolarisation (en %)
France métropolitaine + DOM

Académies	2010		2009		2008 *	
	Scolarisation	Résidence	Scolarisation	Résidence	Scolarisation	Résidence
Aix-Marseille	63,7	61,8	64,2	61,7	62,2	59,8
Amiens	59,4	60,7	58,6	59,8	56,3	57,4
Besançon	65,2	65,0	65,0	65,1	62,9	62,9
Bordeaux	64,9	65,2	66,0	66,3	62,3	62,6
Caen	62,8	62,4	62,8	62,6	61,8	61,8
Clermont-Ferrand	65,8	66,4	65,9	66,3	62,7	62,9
Corse	57,2	57,2	58,4	59,6	56,3	57,6
Dijon	65,9	64,5	66,0	64,6	63,2	61,9
Grenoble	70,5	70,2	68,5	68,5	65,7	65,5
Lille	61,9	61,5	61,6	61,3	59,2	59,0
Limoges	62,4	58,8	63,0	59,9	64,6	61,1
Lyon	62,3	62,8	63,3	63,5	60,6	60,8
Montpellier	63,4	64,3	62,2	64,0	58,2	60,0
Nancy-Metz	65,7	65,7	65,6	65,4	62,4	62,2
Nantes	67,6	67,7	67,4	67,5	64,6	64,6
Nice	65,3	66,7	64,1	65,7	60,4	61,7
Orléans-Tours	65,3	66,1	64,4	64,8	61,9	62,7
Poitiers	64,1	64,7	63,7	64,3	61,2	62,0
Reims	65,0	63,9	64,7	63,6	60,5	59,8
Rennes	74,6	73,9	73,6	72,8	70,6	69,9
Rouen	65,6	65,0	67,2	66,6	62,8	62,3
Strasbourg	64,2	64,3	64,3	64,4	61,1	61,2
Toulouse	62,0	62,4	62,6	62,9	60,0	60,2
Paris	84,8	85,9	83,9	85,7	78,7	62,7
Créteil	61,1	65,5	60,3	64,7	57,0	60,9
Versailles	69,1	73,0	69,0	72,8	65,2	68,4
France métropolitaine	65,7	65,7	65,5	65,5	62,5	62,5
DOM	59,7	59,7	61,7	61,7	58,7	58,7
France métr. + DOM	65,5	65,5	65,3	65,3	62,3	62,3

Source : MENJVA-DEPP OCEAN 2010

* Les données définitives sont indiquées en italiques ; les autres données, calculées sur des estimations de population, sont provisoires.

NB. Dans les DOM, le détail par département n’est pas disponible.

Pour en savoir plus

« Résultats définitifs de la session 2009 du baccalauréat », *Note d’Information* 10.06, MEN-DEPP, avril 2010. Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche, RERS édition 2010, MEN-DEPP, pp.224 à 231.

www.education.gouv.fr
depp.documentation@education.gouv.fr

Définitions

Proportion de bacheliers dans une génération. Il s’agit de la proportion de bacheliers dans une génération fictive de personnes qui auraient à chaque âge les taux de candidature et de réussite observés l’année considérée. Ce nombre est obtenu en calculant, pour chaque âge, le rapport du nombre de lauréats à la population totale de cet âge, et en faisant la somme de ces taux par âge.

Source des données démographiques. La population par âge est issue des estimations publiées chaque année par l’INSEE. La base en vigueur en mars 2011 a été utilisée ici. Elle permet de calculer des proportions provisoires de bacheliers dans une génération pour les sessions 2009 et 2010, et définitive pour la session 2008.

Détermination de l’académie pour les bacheliers. On rapporte habituellement les candidats *scolarisés* dans une académie aux jeunes résidant dans cette académie (voir le tableau 9, colonne « *scolarisés* »). Ce mode de calcul est retenu en l’absence de données fiables sur le lieu de résidence des parents.

On peut procéder autrement, en rapportant les candidats *résidant* dans une académie aux jeunes résidant dans cette même académie (voir le tableau 9, colonne « *résidence* »). On peut ainsi éviter d’introduire un

biais pour les académies qui accueillent beaucoup de candidats résidant dans une autre académie, ou inversement, ce qui est le cas notamment pour les académies d’Île-de-France. Le département de résidence des candidats n’étant pas directement connu, cette variable est estimée à partir du département de résidence des parents. Lorsque celui-ci n’est pas déclaré, on le redresse automatiquement en le remplaçant par le département de scolarisation du candidat. Il est fait de même dans le cas de parents résidant hors du territoire métropolitain. Le calcul de la proportion de bacheliers dans une génération selon le lieu de résidence (voir le tableau 9, colonne « *résidence* ») se base en effet sur la répartition géographique des candidats par lieu de résidence.

Séries technologiques

- TMD : techniques de la musique et de la danse
- STAV : sciences et technologies de l’agronomie et du vivant
- STG : sciences et technologies de la gestion
- STI : sciences et technologies industrielles
- STL : sciences et technologies de laboratoires
- ST2S : sciences et technologies de la santé et du social

DIRECTION DE L’ÉVALUATION, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PERFORMANCE
Directeur de la publication : Michel Quéré

Secrétaire de rédaction : Francine Le Neveu
Maquettiste : Frédéric Voiret
Impression : Ovation

DEPP, Département de la valorisation et de l’édition
61-65 rue Dutot – 75732 Paris Cedex 15
depp.diffusion@education.gouv.fr

Reproduction autorisée à la condition expresse de mentionner la source

ISSN 1286-9392

note d'

information

10.13
SEPTEMBRE

La proportion de bacheliers au sein d'une génération a connu, ces dernières années, une légère hausse : 63 % des élèves entrés en sixième en 1995 ont obtenu le baccalauréat, alors que 61 % des élèves entrés en sixième en 1989 ont terminé leurs études secondaires en étant titulaires de ce diplôme. Cette progression est due, pour l'essentiel, à l'augmentation de la part des bacheliers technologiques. Les chances d'obtenir le baccalauréat restent très liées à l'âge et aux acquis scolaires à l'entrée en sixième : seuls 25 % des élèves entrés au collège avec un an de retard sont devenus bacheliers. Les disparités sociales de réussite demeurent assez fortes ; un enfant d'ouvrier non qualifié a deux fois moins de chances de devenir bachelier qu'un enfant de cadre ou d'enseignant. À niveau et retard scolaires comparables, les disparités de réussite selon le milieu social, le sexe ou les caractéristiques familiales sont encore importantes. En revanche, les élèves ayant effectué toute leur scolarité secondaire dans le secteur public ou dans le secteur privé ont, à caractéristiques de départ identiques, des chances comparables de devenir bacheliers.



ministère
de l'éducation
nationale



Les bacheliers du panel 1995 : évolution et analyse des parcours

Depuis les années 70, des panels d'élèves ont été mis en place afin d'analyser précisément les parcours des élèves tout au long de leur scolarité. Cette étude s'appuie principalement sur le panel d'élèves recrutés à l'entrée en sixième en 1995, et mobilise également le précédent panel de collégiens recrutés en 1989 afin d'établir quelques éléments de comparaison entre les deux cohortes (voir l'encadré p. 6).

La proportion de bacheliers augmente légèrement

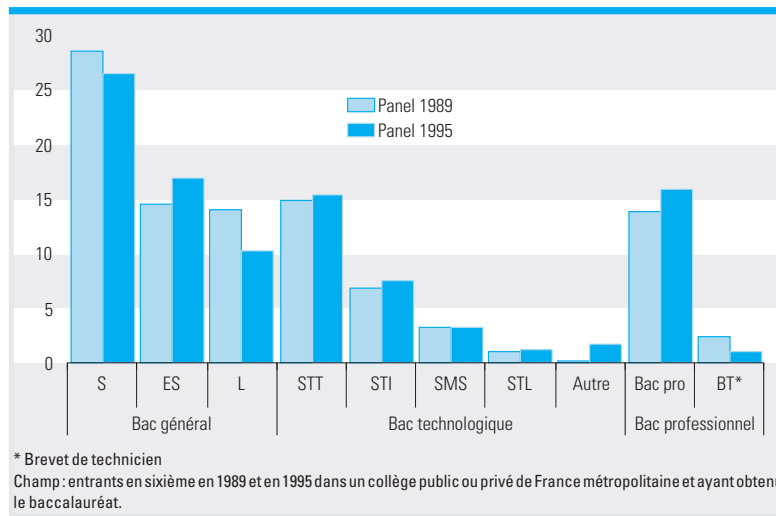
Un peu moins des deux tiers (63 %) des élèves entrés en sixième en 1995 sont devenus bacheliers. La proportion de bacheliers dans une génération¹ augmente légèrement, par rapport à ce qui pouvait être observé parmi les élèves du panel 1989 : 61 % de ces derniers ont terminé leurs études secondaires avec le baccalauréat. La proportion de bacheliers technologiques progresse de 26 % à 29 % parmi l'ensemble des bacheliers, alors que la part des bacheliers généraux diminue de 57 % à 54 %. En revanche, la proportion de bacheliers professionnels² est stable (environ 17 % des bacheliers). Les élèves obtiennent un peu plus souvent un baccalauréat avec mention (31 % d'entre eux, soit une progression de 2 points par rapport aux bacheliers du panel 1989).

La répartition de l'ensemble des bacheliers dans les différentes voies s'est modifiée en l'espace de six ans, surtout au sein de l'enseignement général (*graphique p. 2*). Les bacheliers entrés en sixième en 1995 ont plus fréquemment préparé la série économique et sociale (ES) : près de un bachelier général sur trois au lieu de un sur quatre dans le panel 1989. Les bacheliers littéraires sont, eux, en recul ; ainsi ils ne rassemblent plus que 19 % des bacheliers généraux, contre 25 % dans le panel 1989. Les bacheliers scientifiques – qui représentent la moitié des bacheliers généraux – sont aussi légèrement moins nombreux. La répartition dans les différentes séries technologiques reste stable. La série STT (sciences et technologies tertiaires), actuelle série STG (sciences et technologies de la gestion), rassemble plus de un bachelier technologique sur deux. Viennent ensuite la série STI (sciences et technologies industrielles) avec 27 % des bacheliers technologiques, puis les séries plus minoritaires

¹ La proportion de bacheliers dans une génération correspond à la proportion d'élèves qui obtiennent le baccalauréat, que ce soit dès la première candidature ou après, parmi l'ensemble des élèves du panel. Cela correspond aux sessions 1996 et suivantes pour le panel 1989 et aux sessions 2002 et suivantes pour le panel 1995.

² Dans cette Note, on a choisi, par commodité, d'inclure sous l'appellation « bacheliers professionnels » les titulaires d'un brevet de technicien (BT), diplôme proche du baccalauréat professionnel, mais plus technique, dans un domaine bien spécifique. Ce sont tous deux des diplômes de niveau IV à finalité principale d'insertion professionnelle.

Répartition des bacheliers selon la série du baccalauréat (en %)



Source : MEN-DEPP, panels d'élèves du second degré recrutés en 1989 et 1995

TABLEAU 1 – Niveau(x) redoublé(s) dans l'enseignement général par les bacheliers « en retard » (en %)

Niveau redoublé	Bacheliers GT *		Bacheliers professionnels	
	Un an de retard	Deux ans de retard ou plus	Un an de retard	Deux ans de retard ou plus
Primaire				
CP	1,6	2,6	4,4	7,5
CE1	1,1	1,7	3,2	1,1
CE2	0,7	1,2	2,2	1,1
CM1	0,7	0,8	1,9	3,2
CM2	1,3	1,8	4,4	2,9
Collège				
6 ^{ème}	2,1	9,2	19,3	24,4
5 ^{ème}	3,7	15,2	23,8	25,8
4 ^{ème} (générale)	5,3	15,9	15,3	22,4
3 ^{ème} (générale)	10,8	22,7	13,4	13,9
Lycée				
Seconde	31,4	39,6	- (1)	-
Première	19,0	20,3	-	-
Terminale	20,6	48,9	-	-

* Bacheliers généraux et technologiques

Lecture : parmi les bacheliers généraux et technologiques ayant un an de retard, 31,4 % ont redoublé la classe de seconde. Parmi les bacheliers professionnels ayant deux ans de retard ou plus, 7,5 % ont redoublé la classe du CP.

N.B. Les bacheliers qui ont deux ans de retard ou plus ont redoublé plusieurs classes : le total excède donc 100 %.

(1) Les redoublements n'ont pas été étudiés pour les bacheliers professionnels au-delà du collège car les parcours qui conduisent à ce bac sont plus complexes.

Champ : entrants en sixième en 1995 dans un collège public ou privé de France métropolitaine.

Source : MEN-DEPP, panel d'élèves du second degré recruté en 1995

de cette voie (SMS, STL). C'est dans les autres séries technologiques (agricole, hôtellerie, musique...) que la part des bacheliers progresse ; cela suggère une tendance à la diversification des orientations au sein de la voie technologique, sachant que ces séries accueillent toujours très peu d'élèves (6 % des bacheliers technologiques du panel 1995).

30 % des élèves entrés en sixième en 1995 ont obtenu leur baccalauréat général ou technologique « à l'heure » ou « en avance », soit une progression de 3 points par rapport à ceux entrés en sixième en 1989. Cette amélioration est à mettre en relation avec

la baisse continue des redoublements ces dernières années [1] *. Le niveau redoublé varie fortement avec le type de baccalauréat (tableau 1). Les 16 % d'entrants en sixième qui obtiennent un baccalauréat général ou technologique avec un an de retard (session 2003) ont, pour la plupart, redoublé une classe du lycée ; la classe la plus fréquemment redoublée est la seconde, répétée par 31 % de ces élèves. Les 6 % d'entrants en sixième devenus bacheliers généraux ou technologiques en ayant redoublé deux fois ou plus au cours de leur scolarité cumulent le plus souvent un redoublement au lycée et un

redoublement au collège. Dans les deux cas, ce sont les classes terminales de ces cycles d'enseignement qui sont le plus souvent répétées : près de un quart (23 %) de ces élèves ont redoublé la troisième et la moitié la terminale. Les bacheliers professionnels ont été confrontés plus précocement à la difficulté scolaire : ils ont davantage redoublé au cours de leur scolarité primaire et au début du collège ; certains d'entre eux quittent ainsi l'enseignement général dès la classe de quatrième ou troisième.

Les chances de devenir bachelier sont très liées aux acquis et au retard scolaires à l'entrée en sixième

L'incidence du retard accumulé au cours de la scolarité primaire sur l'orientation de l'élève et sur l'obtention finale du baccalauréat est importante. Seul un quart des élèves ayant redoublé une fois dans l'enseignement primaire obtiennent le baccalauréat (tableau 2). Le constat est encore plus marquant pour les élèves ayant accumulé plus de un an de retard à l'entrée en sixième : seulement 13 % d'entre eux deviennent bacheliers. Obtenir un baccalauréat scientifique dès lors que l'élève a redoublé, ne serait-ce qu'une seule fois, au cours de sa scolarité primaire constitue un événement rarissime : seul 1 % des élèves du panel 1995 y parvient. À l'opposé, 93 % des jeunes « en avance » à l'entrée en sixième deviennent bacheliers, et 50 % d'entre eux sont lauréats de la série scientifique.

Ces fortes disparités de réussite se retrouvent lorsque l'on prend en compte le niveau en français et en mathématiques, mesuré par le score aux évaluations nationales de sixième. En effet, neuf élèves sur dix qui figuraient parmi les 25 % ayant obtenu les meilleurs résultats aux évaluations sont devenus bacheliers contre seulement un sur quatre de ceux qui se situaient dans le quartile³ le moins performant. Les écarts

* Les chiffres entre crochets renvoient à la rubrique « Pour en savoir plus », p. 6.

3. Les quartiles sont les trois valeurs qui séparent une série statistique en quatre parties égales ; un élève dont les résultats à l'évaluation nationale de sixième se situent dans le quartile supérieur (4^e quartile) fait partie des 25 % d'élèves les meilleurs en français et en mathématiques.

TABLEAU 2 – Proportion d’élèves ayant obtenu le baccalauréat selon certaines caractéristiques scolaires (en %)

	Bac	Bac GT	Bac S
Âge à l’entrée en 6^{ème}			
10 ans et moins	93,4	90,1	50,0
11 ans	73,4	62,7	19,9
12 ans	24,6	12,4	1,0
13 ans et plus	12,6	6,5	1,2
Niveau à l’entrée en 6^{ème}			
1 ^{er} quartile (inférieur)	26,4	13,0	1,0
2 ^e quartile	56,2	39,3	5,4
3 ^e quartile	77,7	68,3	17,4
4 ^e quartile (supérieur)	92,3	89,4	43,4
Secteur			
Tout public	67,8	58,0	19,2
Tout privé	78,4	67,4	25,0
Un changement public/privé	41,5	28,1	7,6
Un changement privé/public	71,3	62,5	18,8
« Zapping » départ public	53,4	41,5	7,6
« Zapping » départ privé	42,7	28,5	6,9
Ensemble	62,8	52,2	16,6

Lecture : parmi les élèves entrés en sixième en 1995, 67,8 % des élèves ayant effectué toute leur scolarité secondaire dans le secteur public ont obtenu le baccalauréat ; 58 % d’entre eux ont obtenu un baccalauréat général ou technologique, et 19,2 % un baccalauréat scientifique.

Champ : entrants en sixième en 1995 dans un collège public ou privé de France métropolitaine.

Source : MEN-DEPP, panel d’élèves du second degré recrutés en 1995.

de réussite selon le niveau en français et en mathématiques à l’entrée en sixième sont encore plus prononcés quand l’observation ne porte que sur le baccalauréat général ou technologique ou sur le baccalauréat scientifique. En particulier, l’obtention de ce dernier par un élève que ses scores aux évaluations nationales situaient parmi les 25 % de collégiens les moins performants est un fait rarement observé : seulement 1 % de ces élèves termine ses études secondaires en étant lauréat du baccalauréat scientifique. De plus, 82 % des bacheliers qui obtiennent la mention « très bien », avaient les meilleures performances (quartile supérieur) à l’entrée en sixième. L’importance des parcours scolaires dans l’enseignement primaire pour le bon déroulement de la suite de la scolarité de l’élève avait déjà été mis en évidence dans des études antérieures [2, 3].

4. Il s’agit ici d’un rapport logistiqu (ou *odds ratio*) qui mesure le rapport de chances entre deux groupes. Il rapporte le cas où un élève dont le père est enseignant obtient le baccalauréat et non celui dont le père est ouvrier non qualifié au cas inverse, un élève dont le père est ouvrier non qualifié obtient le baccalauréat et non celui dont le père est enseignant. Cette mesure a l’avantage de tenir compte du fait que l’on raisonne sur des taux ou proportions (valeurs comprises entre 0 et 100 %), contrairement à une simple différence de taux par exemple. À noter que même avec ce dernier indicateur, le constat d’une augmentation de l’écart entre les taux d’obtention du baccalauréat pour les deux groupes reste inchangé.

Les disparités sociales de réussite ont plutôt tendance à s’aggraver

Observées à l’aune de l’obtention du baccalauréat, les disparités sociales de réussite sont marquées : 91 % des enfants d’enseignants obtiennent le baccalauréat contre moins des deux tiers des enfants des employés de bureau et de commerce, la moitié des enfants d’ouvriers qualifiés et un peu plus d’un enfant d’inactifs sur quatre (tableau 3). Comparativement à la situation qui prévalait parmi les élèves entrés en sixième en 1989, les écarts de réussite entre élèves originaires de milieux sociaux différents ont plutôt tendance à

s’aggraver. En effet, un élève dont le père est enseignant a 14 fois plus de chances relatives d’obtenir le baccalauréat que celui dont le père est ouvrier non qualifié dans le panel 1995, contre seulement 9 fois dans le panel 1989⁴. Cette aggravation est sensible pour le baccalauréat général ou technologique. En revanche, le constat est moins évident en ce qui concerne le baccalauréat scientifique.

Cette aggravation des inégalités recouvre deux tendances principales. Pour la plupart des groupes sociaux, l’accès au baccalauréat progresse, mais à un rythme différent. C’est parmi les enfants de chefs d’entreprise et d’artisans-commerçants que la progression est la plus forte : la part d’entrants en sixième originaires de ces milieux sociaux devenus bacheliers augmente respectivement de 10 et 6 points. Cette tendance touche tous les types de baccalauréat pour les enfants de chefs d’entreprise, mais est plus concentrée sur les baccalauréats technologiques et professionnels pour les enfants d’artisans et de commerçants. Une telle évolution peut être reliée aux transformations de l’exercice de ces deux professions : les chefs d’entreprise sont de plus en plus issus de la fraction la plus diplômée de l’encadrement, et les artisans commerçants sont en déclin dans la population active, ce qui porte leurs enfants à accroître leur niveau de formation initiale pour se reconverter [4]. La part de bacheliers augmente aussi parmi les enfants d’enseignants, de professions intermédiaires, d’employés de commerce

TABLEAU 3 – Proportion d’élèves ayant obtenu le baccalauréat * selon le milieu social (en %)

Catégorie sociale de la personne de référence (PCS)	Bac		Bac GT		Bac S	
	Panel 1989	Panel 1995	Panel 1989	Panel 1995	Panel 1989	Panel 1995
Agriculteur	70,5	69,7	52,8	53,7	24,1	17,7
Artisan commerçant	57,4	63,5	46,0	53,6	12,5	13,4
Chef d’entreprise	74,0	83,9	65,6	76,7	21,7	29,6
Enseignant	86,7	90,6	84,2	86,6	44,8	40,2
Cadre	87,7	87,6	83,9	84,2	42,4	41,0
Profession intermédiaire	74,0	76,7	65,5	66,6	21,7	22,9
Employé de bureau	59,1	62,1	49,7	50,5	13,8	11,0
Employé de commerce	55,7	58,8	39,4	44,5	9,7	10,4
Employé de service	43,4	38,0	29,4	26,6	7,0	2,7
Ouvrier qualifié	50,8	52,9	37,9	39,1	8,7	8,7
Ouvrier non qualifié	42,4	40,7	30,4	27,7	6,4	4,6
Inactif	29,9	27,6	22,1	17,6	4,0	3,7
Ensemble	61,0	62,8	51,0	52,2	17,4	16,6

* Y compris brevet de technicien.

Lecture : parmi les élèves entrés en sixième en 1995, 90,6 % des enfants d’enseignants (professeurs et instituteurs) contre 40,7 % des enfants d’ouvriers non qualifiés ont obtenu le baccalauréat.

Champ : entrants en sixième en 1989 et en 1995 dans un collège public ou privé de France métropolitaine.

Source : MEN-DEPP, panels d’élèves du second degré recrutés en 1989 et 1995.

ou de bureau ainsi que parmi les fils et filles d'ouvriers qualifiés ; mais l'augmentation est relativement plus faible et, le plus souvent, recouvre exclusivement une progression des parts de bacheliers technologiques et professionnels. À l'opposé, les élèves originaires des milieux sociaux les plus défavorisés (employés de service, ouvriers non qualifiés, inactifs) voient leurs chances de devenir bacheliers se contracter, voire baisser sensiblement dans le cas des enfants d'employés de service. Pour une part, ces fortes disparités sociales reflètent des différences de réussite qui se sont développées au cours de la scolarité élémentaire. En effet, selon leur milieu social, les élèves parviennent en sixième à un âge

et avec un niveau d'acquis sensiblement différents. Il reste donc à savoir si les différences de parcours scolaires traduisent avant tout un effet propre du milieu social, ou bien si ces disparités seraient surtout dues à d'autres facteurs, comme l'âge et le niveau à l'entrée au collège. L'analyse « toutes choses égales par ailleurs » permet d'évaluer les effets propres de certains facteurs, en prenant en compte les autres caractéristiques des élèves (tableau 4). Ainsi, lorsque l'on contrôle notamment l'âge et le niveau scolaire à l'entrée en sixième, les chances de devenir bachelier restent encore très inégales selon le milieu social. Quel que soit le type de baccalauréat, les écarts de réussite entre les enfants originaires des catégories

sociales qui réussissent le mieux (chefs d'entreprise, enseignants, cadres) et ceux qui appartiennent aux catégories sociales les plus confrontées à la difficulté scolaire (ouvriers, employés de service, inactifs) sont toujours prononcés. C'est sur l'obtention d'un baccalauréat général ou technologique que le lien entre réussite et origine sociale est le plus fort, sans doute parce que les disparités de réussite sont redoublées par des différences de choix d'orientation : on sait, en effet, qu'à résultats scolaires équivalents, les enfants des catégories sociales les plus confrontées à la difficulté scolaire demandent moins souvent, en fin de troisième, une orientation en seconde générale ou technologique [5].

TABLEAU 4 – Impact « toutes choses égales par ailleurs » des caractéristiques sociales et scolaires de l'élève sur ses chances de devenir bachelier

Caractéristiques		Probabilité de devenir bachelier	Probabilité de devenir bachelier GT	Probabilité de devenir bachelier S
		coefficient	coefficient	coefficient
<i>Modalité de référence</i>	Modalité active			
PCS	agriculteur	0,32	ns	0,33
<i>ouvrier qualifié</i>	artisan commerçant	ns	0,39	ns
	chef d'entreprise	0,86	1,11	0,53
	enseignant	0,78	0,97	0,54
	cadre	0,49	0,86	0,64
	profession intermédiaire	0,46	0,53	0,34
	employé bureau	0,20	0,30	ns
	employé commerce	0,38	0,37	ns
	employé service	ns	ns	-0,77
	ouvrier non qualifié	-0,24	-0,30	-0,38
	inactif	-0,37	-0,44	ns
Âge à l'entrée en 6^e	10 ans et moins	0,84	0,87	0,80
<i>11 ans</i>	12 ans	-1,19	-1,45	-1,65
	13 ans et plus	-1,78	-1,85	-0,99
Quartile évaluation 6^e	1 ^{er} (inférieur)	-1,48	-1,96	-2,24
<i>3^e</i>	2 ^e	-0,63	-0,91	-0,94
	4 ^e (supérieur)	0,83	1,00	1,03
Sexe				
<i>garçon</i>	filles	0,60	0,79	-0,41
Diplôme de la mère	sans diplôme	-0,46	-0,51	ns
<i>BEP</i>	CEP	-0,45	-0,44	ns
	BEPC (brevet)	ns	ns	ns
	CAP	-0,24	-0,27	ns
	bac	ns	0,23	0,36
	supérieur	0,57	0,68	0,63
Rapport à l'immigration	famille mixte	ns	ns	0,22
<i>famille non immigrée</i>	immigrée Maghreb	0,81	0,96	0,52
	immigrée Afrique	0,99	1,30	0,67
	immigrée Portugal	0,46	0,69	ns
	immigrée Turquie	ns	ns	ns
	immigrée Asie SE	0,83	0,62	0,68
	immigrée autre	0,55	0,62	ns
Structure parentale	monoparentale	-0,33	-0,34	-0,24
<i>père et mère</i>	recomposée	-0,44	-0,38	-0,58
	autre situation	-0,60	-0,47	ns
Choix du secteur	tout privé	ns	ns	ns
<i>tout public</i>	1 changement pub/pr	-1,03	-1,33	-0,67
	1 changement pr/pub	ns	ns	-0,22
	« zapping » départ public	-0,74	-0,80	-0,98
	« zapping » départ privé	-0,94	-1,26	-0,82

Lecture : à caractéristiques mentionnées comparables, les filles obtiennent plus souvent le baccalauréat que les garçons puisque le coefficient estimé est positif (0,60) et significatif au seuil de 1 %.

Les coefficients les plus significatifs, à 1 %, sont présentés en bleu, ceux à 5 % en maigre noir ; au-delà, ils sont marqués non significatifs (ns).

N.B. Le diplôme du père et la taille croisée avec le rang dans la fratrie ont été contrôlés dans ce modèle mais ne sont pas présentés ici.

Champ : entrants en sixième en 1995 dans un collège public ou privé de France métropolitaine.

Source : MEN-DEPP, panel d'élèves du second degré recrutés en 1995.

À caractéristiques comparables, les enfants d'immigrés obtiennent plus souvent le baccalauréat que les autres jeunes

Une part importante des élèves est aujourd'hui issue de l'immigration ; 10 % des élèves du panel 1995 sont des enfants d'immigrés⁵ et 5 % d'entre eux appartiennent à une famille mixte où un seul des parents est immigré. Si, globalement, ces élèves obtiennent moins souvent le baccalauréat que les autres jeunes, leur degré de réussite varie assez nettement selon le pays d'origine : alors que seulement le tiers des élèves d'origine turque deviennent bacheliers, la moitié des enfants d'immigrés maghrébins, portugais et africains obtiennent ce diplôme. Les élèves d'origine asiatique réussissent le mieux : les deux tiers d'entre eux terminent leur scolarité secondaire avec le baccalauréat (tableau 5). Les enfants issus d'une famille mixte ne se démarquent pas beaucoup de ceux de famille non immigrée : quelles que soient la voie et la série du baccalauréat, ils obtiennent ce diplôme dans des proportions

comparables à celles des élèves dont aucun des parents n'est immigré.

Cependant, si les enfants d'immigrés se distinguent des autres élèves du fait que leurs parents sont nés étrangers dans un pays étranger, ils appartiennent aussi pour les trois quarts à une famille dont la personne responsable est ouvrière, employée de service ou inactive. Seulement un tiers des jeunes qui n'ont pas de parents immigrés sont dans cette situation. Leurs parents sont aussi plus souvent peu diplômés : seuls 12 % des pères et 14 % des mères immigrés possèdent au moins le baccalauréat. Leur plus grande difficulté scolaire n'est pas indépendante de cette situation. Les différences de réussite entre les enfants d'immigrés et les autres jeunes se construisent aussi dès l'enseignement élémentaire, d'où des écarts de niveau importants à l'entrée au collège.

Or, si leurs caractéristiques à l'entrée en sixième étaient comparables, les enfants d'immigrés auraient des chances de devenir bacheliers égales ou supérieures à celles des autres jeunes (tableau 4). La hiérarchie de réussite reste très liée au pays d'origine : toutes choses égales par ailleurs, ce sont les jeunes dont les parents sont originaires

d'Afrique subsaharienne, du Maghreb et d'Asie du Sud-Est qui connaissent la plus grande réussite. Cette probabilité plus élevée de devenir bachelier s'observe pour tous les baccalauréats mais est moins prononcée pour le baccalauréat scientifique – qui est aussi la série la plus sélective en matière de niveau scolaire. En revanche, quel que soit le type de baccalauréat, aucune différence significative avec les jeunes appartenant à une famille non immigrée ne s'observe pour les jeunes d'origine turque, comme pour ceux de famille mixte (à l'exception du baccalauréat scientifique). On sait par des études réalisées sur les enfants d'immigrés de ce panel que cette probabilité plus forte de devenir bachelier reflète d'abord un niveau d'ambition scolaire plus élevé que les élèves de mêmes caractéristiques, associé à une forte volonté de mobilité sociale [6].

Les élèves qui ne vivent pas avec leurs deux parents ont moins de chances de devenir bacheliers

Par ailleurs, les élèves vivant en famille monoparentale ou recomposée ont une probabilité plus faible de terminer leurs études secondaires avec le baccalauréat que ceux qui vivent avec leurs deux parents : seulement 51 % des premiers contre 67 % des seconds sont devenus bacheliers (tableau 5). Les chances de devenir bachelier sont encore plus faibles parmi les élèves qui connaissent une autre situation (ils vivent en orphelinat ou sont placés dans une famille d'accueil) ; seulement le tiers d'entre eux obtiennent ce diplôme.

Le désavantage associé à de telles situations familiales persiste quand on prend en compte le degré d'acquis, l'âge d'entrée en sixième et les autres caractéristiques familiales (tableau 4). Mais, contrairement à ce qu'on observait ci-dessus, la moindre réussite est alors plus prononcée pour les enfants qui vivent dans une famille

TABLEAU 5 – Proportion d'élèves ayant obtenu le baccalauréat selon certaines caractéristiques sociodémographiques (en %)

	Bac	Bac GT	Bac S
Sexe			
Garçons	56,5	44,7	17,5
Filles	69,6	60,1	15,7
Diplôme de la mère			
Aucun	42,7	30,1	5,6
CEP	50,1	36,8	8,2
BEPC	66,4	53,0	14,3
CAP	60,6	46,9	10,5
BEP	70,7	57,7	13,6
Baccalauréat	81,0	73,2	26,8
Supérieur	90,2	86,2	41,3
Structure parentale			
Père et mère	66,7	55,9	18,9
Monoparentale	51,2	40,8	9,8
Recomposée	51,1	41,1	8,7
Autre situation	33,9	25,9	5,4
Origine de la famille			
Non immigrée	64,2	53,5	17,4
Mixte	61,8	53,0	19,9
Immigrée Maghreb	50,8	38,6	7,0
Immigrée Afrique	55,0	44,8	9,4
Immigrée Portugal	51,3	40,2	6,3
Immigrée Turquie	32,9	23,8	4,7
Immigrée Asie Sud-Est	66,8	52,0	19,7
Ensemble	62,8	52,2	16,6

Lecture : parmi les élèves entrés en sixième en 1995, 51,2 % des élèves vivant en famille monoparentale ont obtenu le baccalauréat ; 41,1 % d'entre eux ont obtenu un baccalauréat général ou technologique, et 9,8 % un baccalauréat scientifique.

Champ : entrants en sixième en 1995 dans un collège public ou privé de France métropolitaine.

Source : MEN-DEPP, panel d'élèves du second degré recrutés en 1995.

5. Selon la définition de l'INSEE, une famille est dite immigrée lorsque les deux parents (ou le seul parent en cas de famille monoparentale) sont nés étrangers dans un pays étranger. Si seul un des deux parents est né étranger dans un pays étranger, on parle de famille mixte. Lorsque aucun des parents n'est né étranger dans un pays étranger, il s'agit d'une famille non immigrée.

recomposée que pour ceux qui appartiennent à une famille monoparentale. Cet écart de réussite est particulièrement net pour le baccalauréat scientifique.

À caractéristiques comparables, aucune différence de réussite entre les élèves du secteur public et du secteur privé

Un des avantages d'un suivi longitudinal des élèves est de pouvoir connaître avec précision les choix de secteur tout au long de la scolarité secondaire⁶. Globalement, les écarts de réussite selon le secteur sont importants, quel que soit le type de baccalauréat (tableau 2). D'une part, quand la scolarité a été effectuée sans changement de secteur, 78 % des élèves du privé, contre seulement 68 % de ceux du public, terminent leurs études secondaires avec le baccalauréat. D'autre part, lorsqu'ils ont changé une fois de secteur, les élèves passés du privé au public réussissent beaucoup mieux que ceux qui ont fait le cheminement inverse : 71 % des premiers

6. Dans le panel d'élèves recrutés en sixième en 1995, le secteur de l'établissement n'est connu précisément qu'à partir du CM2. C'est pourquoi, ici, une scolarité effectuée « entièrement » dans le public s'entend « depuis le CM2 jusqu'à la dernière classe fréquentée ».

contre seulement 42 % des seconds deviennent bacheliers.

Ces premiers constats doivent être nuancés puisque les établissements des deux secteurs recrutent souvent des élèves aux caractéristiques sociales et scolaires sensiblement différentes [7]. De fait, à caractéristiques scolaires et familiales à l'entrée en sixième comparables, aucune différence significative quant aux chances d'obtenir le baccalauréat n'apparaît entre les élèves qui ont effectué toute leur scolarité soit dans le public, soit dans le privé (tableau 4). Les disparités de réussite qui apparaissent en première approche s'expliquent donc par les différences de recrutement des deux secteurs : les élèves du privé ont plus tendance à devenir bacheliers que ceux du public parce qu'ils bénéficient d'un environnement familial plus favorable et sont arrivés au collège avec un retard scolaire moindre et un niveau d'acquis plus élevé. En revanche, la moindre réussite des élèves ayant migré du secteur public vers le secteur privé au cours de leur scolarité apparaît nettement. Les élèves qui ont fait un changement inverse connaissent un destin scolaire beaucoup plus favorable puisqu'ils ne se distinguent pas significativement des élèves n'ayant jamais changé de secteur. Les changements n'ont en effet pas le

même sens. On quitte souvent le public consécutivement à des difficultés scolaires, alors que l'on migre davantage du privé vers le public par stratégie, notamment pour entrer en seconde dans un lycée disposant d'une CPGE. En cas de changements multiples, les élèves ont toujours une probabilité plus faible de devenir bacheliers que les élèves restés fidèles à leur secteur d'origine et cela quel que soit le secteur de départ et le type de baccalauréat. Ce phénomène de « zapping » est *a priori* toujours associé à des difficultés d'adaptation importantes. Ces résultats se retrouvent aussi pour l'obtention du baccalauréat général ou technologique, et même pour celle du baccalauréat scientifique. Les différences de réussite entre des élèves ayant toujours été scolarisés dans le même secteur (public ou privé) demeurent non significatives. En revanche, les effets négatifs associés aux autres situations de changements s'intensifient dans le cas du baccalauréat général ou technologique.

Aude Vanhoffelen, DEPP B1

Pour en savoir plus

- [1] « Devenir des élèves neuf ans après leur entrée en sixième », *Note d'Information* 06.11, MEN-DEP, avril 2006.
- [2] « Niveau d'acquisition à l'entrée en sixième et réussite au collège », *Note d'Information* 97.01, MEN-DEP, janvier 1997.
- [3] S. Lemaire, V. Guyon et F. Murat, « Un élève sur deux entrés en 6^{ème} en 1995 fait des études dix ans plus tard », *INSEE Première* n° 1158, septembre 2007.
- [4] M. Befy, « Moins d'artisans, des professions libérales en plein essor », *France, portrait social*, INSEE, édition 2006.
- [5] J.-P. Caille, « Le vécu des phases d'orientation scolaire en fin de troisième et de seconde », *Éducation & formations* n° 72, MEN-DEP, septembre 2005.
- [6] J.-P. Caille, « Perception du système éducatif et projets d'avenir des enfants d'immigrés », *Éducation & formations* n° 74, MEN-DEP, avril 2007.
- [7] C. Tavan, « Public, privé – Trajectoires scolaires et inégalités sociales », *Éducation & formations* n° 69, MEN-DEP, juillet 2004.

www.education.gouv.fr
depp.documentation@education.gouv.fr

Les panels d'élèves du second degré recrutés en 1989 et 1995

Cette étude s'appuie principalement sur l'information recueillie dans le panel d'élèves du second degré recrutés en 1995. Depuis le début des années 70, le ministère de l'Éducation nationale étudie les parcours scolaires en observant jusqu'à la sortie du système éducatif des cohortes d'élèves recrutées au début de l'enseignement élémentaire ou secondaire. Le panel 1995 comprend 17 830 élèves, nés le 17 d'un mois, qui entraînent en sixième ou sixième SEGPA (enseignement spécialisé) dans un collège public ou privé de France métropolitaine à la rentrée scolaire 1995. Pour obtenir un taux de sondage proche de 1/40^e, les élèves nés les mois de mars, juillet et octobre n'ont pas été retenus dans l'échantillon. Les scores obtenus aux épreuves nationales d'évaluation de sixième ont été recueillis et toutes les familles ont été interrogées en 1998. 86,5 % d'entre elles ont accepté de répondre à l'enquête. La situation scolaire a été actualisée au début de chaque année jusqu'à la sortie du système éducatif. Les jeunes du panel ont été interrogés au cours de la septième année d'études secondaires sur la manière dont ils avaient vécu leur scolarité, leur estime de soi et leurs projets universitaires et professionnels. Les bacheliers de l'échantillon ont été suivis dans l'enseignement supérieur. À titre de comparaison, le panel 1989 (22 000 élèves) a été aussi mobilisé. Ce dernier a été constitué en retenant tous les enfants nés le 5 d'un mois, qui étaient à cette date scolarisés en sixième ou en section d'éducation spécialisée, dans un collège public ou privé de France métropolitaine. Son architecture, en matière de collecte d'informations, est proche de celle du panel 1995. Cette étude prend en compte les 21 500 élèves du panel 1989 et 16 000 élèves du panel 1995 dont on a les parcours complets, et une variable de pondération a été appliquée dans les calculs pour le redressement des non-réponses.

DIRECTION DE L'ÉVALUATION,
DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PERFORMANCE
Directeur de la publication : Michel Quééré

Secrétaire de rédaction : Francine Le Neveu
Maquettiste : Frédéric Voiret
Impression : Ovation

DEPP, Département de la valorisation et de l'édition
61-65 rue Dutot – 75732 Paris Cedex 15
depp.diffusion@education.gouv.fr

ISSN 1286-9392

note d'information

11.08
MAI

Enseignement supérieur & Recherche

À la rentrée 2009, huit bacheliers 2008 sur dix sont toujours scolarisés dans l'enseignement supérieur et la très grande majorité poursuit dans la même voie. La réussite dans les filières courtes est élevée : neuf sur dix de ceux qui s'étaient inscrits en STS ou IUT continuent l'année suivante. Mais un quart de ceux qui étaient entrés en classe préparatoire ou en licence après leur baccalauréat ne s'y réinscrit pas.

52 % des étudiants en licence passent en deuxième année ; l'issue de la première année varie sensiblement selon le parcours antérieur des bacheliers et leur motivation à l'entrée à l'université. Ainsi, les taux de passage sont beaucoup plus élevés lorsqu'ils ont eu une mention ou ont fait le choix de leur formation.

La deuxième année, les étudiants ressentent moins de difficultés à s'organiser et se disent plus satisfaits de leurs études, en particulier à l'université.

Mais la plupart s'estiment mal informés sur leurs possibilités de réorientation et de poursuite d'études.



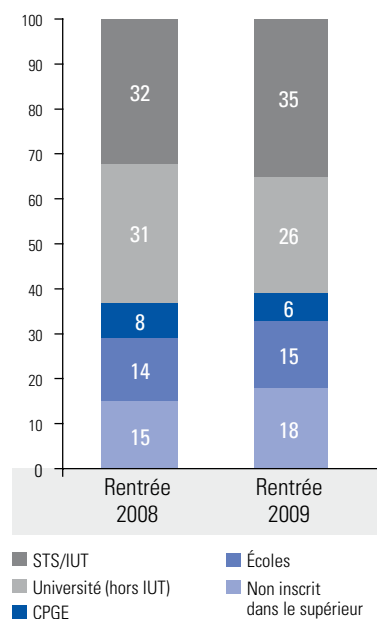
Les bacheliers 2008 Où en sont-ils à la rentrée 2009 ?

La très grande majorité (85 %) des nouveaux bacheliers s'engagent dans des études supérieures à la rentrée qui suit l'obtention de leur baccalauréat (graphique 1). Trois sur dix prennent la voie des études longues à l'université, en licence ou en premier cycle d'études médicales (PCEM) ou pharmaceutiques (PCEP). Ils sont une même proportion à s'inscrire dans une filière technologique

courte, qu'il s'agisse d'un institut universitaire de technologie (IUT) ou d'une section de technicien supérieur (STS). Les autres ont rejoint une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) ou, surtout, une des écoles recrutant après le baccalauréat dans des domaines très variés et qui attirent un nombre croissant de nouveaux bacheliers : écoles de commerce, d'ingénieurs, artistiques, culturelles, paramédicales ou sociales...

Un an après leur baccalauréat, la situation des bacheliers ne connaît pas de bouleversement important. Ceux qui ne suivaient aucune formation après leur baccalauréat sont peu nombreux à reprendre des études : moins d'un sur cinq rejoint l'enseignement supérieur l'année suivante. À l'inverse, près de 95 % de ceux qui avaient entamé des études supérieures les poursuivent. Compte tenu des réorientations intervenues, les filières courtes scolarisent en deuxième année des bacheliers encore plus nombreux (35 %), au détriment des filières générales de l'université.

GRAPHIQUE 1 - Situation des bacheliers 2008 à la rentrée 2008 et à la rentrée 2009 (en %)



Source : MESR DGESIP/DGRI SIES (panel de bacheliers 2008)

Neuf bacheliers sur dix inscrits en STS ou IUT poursuivent dans leur filière

Un an après leur entrée dans l'enseignement supérieur, la grande majorité des bacheliers 2008 continuent dans la même voie et les parcours sont très stables depuis une dizaine

TABLEAU 1 - Devenir, un an plus tard, des bacheliers 2008 qui s'étaient inscrits dans l'enseignement supérieur selon l'orientation qu'ils avaient prise (en %)

Orientation après le bac	Situation l'année suivante	Bacheliers 2008	Bacheliers 2002	Bacheliers 1996
Ensemble des inscrits dans le supérieur	passent en 2 ^{ème} année	64	66	62
	refont une 1 ^{ère} année*	16	15	19
	se réorientent	15	14	14
	arrêtent leurs études	5	5	5
L1	passent en L2	52	53	48
	refont une 1 ^{ère} année *	23	24	29
	se réorientent	19	17	16
	arrêtent leurs études	6	6	7
Études de santé (PCEM-PCEP)	passent en 2 ^{ème} année	15	18	11
	refont une 1 ^{ère} année*	55	56	68
	se réorientent	28	24	20
	arrêtent leurs études	2	2	1
CPGE	passent en 2 ^{ème} année	74	75	71
	refont une 1 ^{ère} année*	2	1	3
	se réorientent	23	24	26
	arrêtent leurs études	1	-	-
IUT	passent en 2 ^{ème} année	77	77	74
	refont une 1 ^{ère} année*	10	8	8
	se réorientent	11	11	15
	arrêtent leurs études	2	4	3
STS	passent en 2 ^{ème} année	80	81	82
	refont une 1 ^{ère} année*	9	8	9
	se réorientent	4	4	3
	arrêtent leurs études	7	7	6

* Dans la même spécialité ou dans une autre.

Source : MESR DGESIP/DGRI SIES (panel de bacheliers 2008)

d'années (*tableau 1*). Le devenir des nouveaux étudiants est cependant très différent selon l'orientation qu'ils avaient prise après leur baccalauréat.

Les bacheliers qui avaient rejoint une filière courte franchissent, le plus souvent avec succès, le cap de la première année. Parmi ceux qui étaient entrés en STS, neuf sur dix

se réinscrivent l'année suivante, le plus souvent en deuxième année. Le taux de passage dans l'année supérieure est élevé quel que soit leur type de baccalauréat (*tableau 2*).

TABLEAU 2 - Devenir l'année suivante des bacheliers 2008 entrés dans une filière courte après leur bac (en %)

Devenir des bacheliers	IUT		STS		
	Bacheliers généraux	Bacheliers technologiques	Bacheliers généraux	Bacheliers technologiques	Bacheliers professionnels
Poursuivent dans la même filière	89	84	94	91	83
<i>en deuxième année</i>	81	71	87	80	73
<i>en première année*</i>	8	13	7	11	10
Se sont réorientés	10	13	5	4	3
<i>en licence</i>	5	1	3	1	1
<i>dans d'autres formations</i>	5	12	2	3	2
Ont arrêté leurs études	1	3	1	5	14

* Dans la même spécialité ou dans une autre.

Source : MESR DGESIP/DGRI SIES (panel de bacheliers 2008)

Les bacheliers technologiques redoublent un peu plus souvent que les bacheliers généraux, mais ils sont à peine plus nombreux à abandonner leur formation. Les bacheliers professionnels rencontrent davantage de difficultés, mais près des trois quarts d'entre eux accèdent en deuxième année. Ceux qui ont suivi leur première année en alternance, avec un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, et qui représentent la moitié des bacheliers professionnels inscrits en STS, poursuivent plus souvent dans leur filière que ceux qui l'ont suivie par la voie scolaire (85 % contre 81 %). Le parcours des bacheliers professionnels se différencie cependant par la plus grande fréquence de leurs interruptions d'études : 14 % d'entre eux ne se réinscrivent nulle part, quel que soit le mode de formation suivi la première année.

Au total, 7 % des bacheliers qui étaient entrés en STS quittent l'enseignement supérieur à l'issue de la première année : les possibilités qu'ils ont de se réorienter sont très limitées. Les trois quarts d'entre eux étaient inscrits dans une spécialité tertiaire. Interrogés l'année suivante sur les raisons de l'arrêt de leurs études, ils l'expliquent le plus souvent par le fait « qu'ils voulaient travailler » (59 % des réponses). Une majorité de ceux qui interrompent leur formation avait évoqué au cours de la première année des difficultés à suivre dans leurs études et un tiers des difficultés financières. Mais ils avaient exprimé surtout un manque d'intérêt pour les matières étudiées, partagé par les deux tiers d'entre eux.

À l'inverse, l'arrêt des études est très rare à l'issue d'une première année d'IUT et les réorientations plus fréquentes : 11 % des nouveaux bacheliers inscrits en IUT changent de voie, le plus souvent parce que les études qu'ils suivaient ne les intéressaient pas. Ils se dirigent l'année suivante vers une licence ou une STS, en particulier pour les bacheliers technologiques. Mais ces derniers persévèrent de plus en plus en IUT : 84 % d'entre eux se réinscrivent l'année suivante, soit une hausse de 11 points par rapport à une dizaine d'années, et l'écart entre les parcours des bacheliers généraux et technologiques en IUT tend à se réduire.

1. Le cas des bacheliers inscrits dans les études de santé, dont la situation est particulière, est abordé dans l'encadré page 4.

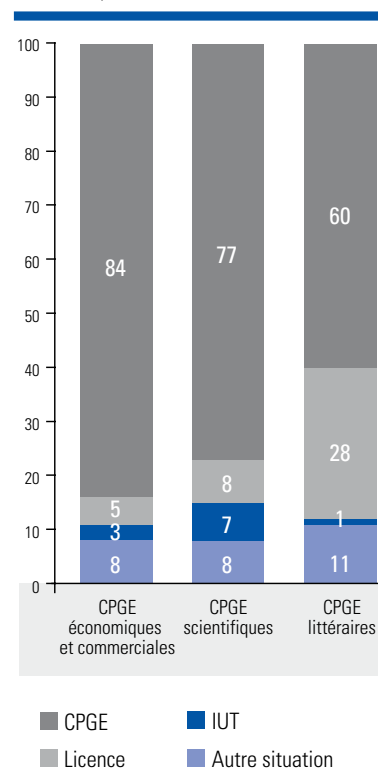
L'abandon de près d'un élève de classe préparatoire scientifique sur quatre

Comme pour la cohorte de bacheliers 2002, les trois quarts des bacheliers entrés en classe préparatoire continuent l'année suivante et la quasi-totalité d'entre eux passe en deuxième année. Mais la stabilité apparente dans les poursuites d'études des élèves de CPGE cache des évolutions contrastées selon les spécialités (graphique 2). Près d'un élève des classes scientifiques sur quatre quitte en effet sa filière à l'issue de la première année : les réorientations sont en hausse de 5 points par rapport au précédent panel de bacheliers 2002. Elles se font vers une licence de sciences ou un cycle préparatoire intégré d'école d'ingénieurs mais, également, de plus en plus vers un IUT. Ceux qui abandonnent évoquent le plus souvent l'insuffisance de leurs résultats (la moitié des réponses) : les trois quarts d'entre eux avaient en effet exprimé en première année des difficultés à suivre dans leurs études. Une majorité (55 %) de ceux qui ne passent qu'un an en classe préparatoire scientifique avait obtenu son baccalauréat avec, au mieux, une mention « assez bien », alors que 80 % de ceux qui poursuivent dans cette voie avaient eu une mention bien ou très bien. À l'inverse, les élèves des classes littéraires et économiques se réinscrivent davantage en deuxième année : la hausse est de 7 points par rapport à la précédente cohorte. Parallèlement, ils se réorientent moins souvent à l'université : cette évolution est sans doute liée à la meilleure organisation des équivalences avec le parcours en licence. Les élèves des classes commerciales sont désormais les plus nombreux à poursuivre en classe préparatoire ; ce sont aussi ceux qui avaient rencontré le moins de difficultés dans leurs études la première année.

52 % des nouveaux étudiants de L1 inscrits en L2

Les filières universitaires (licence et études de santé), ouvertes à tous les bacheliers qui souhaitent s'y inscrire, quel que soit leur cursus antérieur, sont aussi celles où le taux de passage en deuxième année

GRAPHIQUE 2 - Devenir l'année suivante des bacheliers 2008 entrés en CPGE après leur baccalauréat (en %)
France métropolitaine + DOM



Source : MESR DGESIP/DGRI SIES (panel de bacheliers 2008)

est le moins élevé (tableau 1). Les trois quarts des bacheliers inscrits en licence¹, qui sont entrés à l'université l'année du lancement par le ministère de l'enseignement supérieur du Plan licence, continuent l'année suivante ; mais la moitié seulement se trouve en deuxième année. Ces résultats ne reflètent cependant pas toute la réussite à l'issue de la première année : en effet, si 52 % des bacheliers inscrits en L1 se retrouvent en L2 l'année suivante, 57 % avaient validé, au moins partiellement, leur première année et étaient admis en deuxième année. Certains cependant ont choisi de poursuivre leurs études dans une autre formation.

Au total, près d'un nouvel étudiant en L1 sur quatre (23 %) refait une première année de licence : la baisse est de 6 points par rapport à il y a une dizaine d'années. Mais la comparaison avec les panels précédents doit être maniée avec prudence, dans la mesure où le contexte a changé avec la généralisation du LMD.

TABLEAU 3 - Devenir la deuxième année des bacheliers 2008 inscrits en L1 après leur baccalauréat (en %)

Devenir des bacheliers	Bacheliers généraux			Bacheliers technologiques	Bacheliers professionnels	Ensemble bacheliers 2008 inscrits en L1
	avec mention	sans mention	ensemble			
Poursuivent en licence	85	76	80	51	54	75
<i>en deuxième année</i>	72	50	59	21	18	52
<i>en première année dans la même spécialité</i>	6	16	12	20	23	14
<i>en première année dans une autre spécialité</i>	7	10	9	10	13	9
Se sont réorientés	12	19	16	38	22	19
<i>en STS</i>	4	8	7	21	13	9
<i>en IUT</i>	3	3	3	2	-	2
<i>dans d'autres formations</i>	5	8	6	15	9	8
Ont arrêté leurs études	3	5	4	11	24	6

Source : MESR DGESIP/DGRI SIES (panel de bacheliers 2008)

Le plus souvent ceux qui se réinscrivent en L1 le font dans la même spécialité (tableau 3). Mais 9 % des inscrits en L1 refont une première année dans une autre spécialité. La principale raison qu'ils donnent à ce changement est que la formation suivie l'année précédente ne les intéressait pas ; leur situation traduit plutôt une erreur d'orientation qu'un véritable échec.

Les autres ne se réinscrivent pas en licence l'année suivante : ils représentent un quart des bacheliers 2008 inscrits en L1 après leur bac et, dans la moitié des cas, ils déclarent explicitement avoir abandonné à la date du 1^{er} mars. Le plus souvent, ces « décrocheurs »² poursuivent leurs études dans une autre voie. Au total, un nouvel inscrit en L1 sur cinq change d'orientation

à l'issue de la première année, principalement pour rejoindre une STS ; les réorientations en IUT sont rares. Les autres se dirigent vers d'autres formations, très variées, y compris des formations professionnelles non supérieures. Lorsqu'on les interroge sur les raisons de leur réorientation, ils répondent majoritairement que les études qu'ils suivaient ne les intéressaient pas (56 %) mais ils évoquent aussi l'évolution de leur projet professionnel (28 %). Seuls un quart des « décrocheurs », soit 6 % des bacheliers qui s'étaient inscrits en licence, interrompent, au moins momentanément, leurs études. Les raisons sont diffuses : le souhait de travailler est le plus souvent évoqué mais il est moins présent que chez ceux qui abandonnent une STS. Près d'un sur cinq dit arrêter ses études parce qu'il n'a pas pu entrer dans la formation qu'il voulait ; le manque d'intérêt pour leur formation ou l'insuffisance de leurs résultats sont rarement cités. À la date du 1^{er} mars 2010, près de la moitié (47 %) est en CDI ou CDD : ils sont un peu moins souvent en emploi que ceux qui abandonnent leurs études à l'issue d'une année de STS (55 %).

Le cas particulier des études de santé à l'université

7 % des bacheliers 2008 se sont inscrits dans une formation de santé à l'université (PCEM ou PCEP) après leur bac. Leur situation est particulière dans la mesure où le passage en deuxième année est réglementé par un concours dont le nombre de places est fixé par un *numerus clausus*. Seuls 15 % des inscrits (et moins d'un tiers des lauréats avec une mention bien ou très bien) accèdent en deuxième année à la rentrée suivante (voir le tableau 1). Les autres, très motivés par leur projet professionnel, redoublent dans leur grande majorité leur première année (55 %).

Trois sur dix abandonnent et le plus souvent changent de filière ; les arrêts d'études sont très rares. Les réorientations après une première année de médecine se font dans des formations très variées : 11 % s'inscrivent en licence, généralement une licence de sciences où ils refont une première année. Les autres se dirigent vers des formations très variées, mais un sur dix rejoint une école paramédicale, parfois dans un autre pays, ou une préparation aux concours d'entrée dans ces écoles.

La majorité explique ce changement d'orientation par l'insuffisance de leurs résultats (57 %), mais 39 % considéreraient aussi que les études n'y étaient pas intéressantes. De fait, les deux tiers ont exprimé la première année des difficultés à suivre comme à s'organiser dans leur travail. Mais 45 % s'étaient dits également peu intéressés par les matières étudiées : c'est le cas de seulement 15 % de ceux qui redoublent.

2. On entend par « décrocheur » un étudiant qui s'est inscrit en licence après son bac et qui ne s'est pas réinscrit l'année suivante, que ce soit dans la même spécialité de licence ou dans une autre.

L'issue de la première année de licence est étroitement liée au parcours antérieur du nouvel étudiant

Le bilan de la première année varie sensiblement selon les caractéristiques scolaires des nouveaux étudiants en licence : six bacheliers généraux sur dix accèdent en deuxième année à la rentrée suivante, tandis que seul un bachelier technologique ou professionnel sur cinq passe le cap de la première année. Le devenir des bacheliers généraux entrés en L1 est lui-même très différent selon la mention qu'ils ont obtenue au baccalauréat : ainsi, le taux de passage en deuxième année chute de plus de 20 points lorsque le baccalauréat a été obtenu avec au plus une mention passable. Les bacheliers généraux avec mention sont peu nombreux à se réinscrire en L1 (13 %) et leur redoublement correspond

souvent à un changement de spécialité. Seuls 15 % d'entre eux « décrochent » à l'issue de la première année, alors que c'est le cas d'un quart de ceux qui n'ont pas eu de mention.

La moitié seulement des bacheliers technologiques et professionnels se réinscrivent en licence ; parmi eux, les plus nombreux redoublent, le plus souvent dans la même spécialité. Par rapport aux précédentes cohortes, les réorientations sont un peu plus fréquentes : 38 % des bacheliers technologiques s'inscrivent dans une autre formation, le plus souvent une STS, soit une hausse de 5 points par rapport aux bacheliers 2002. Les bacheliers professionnels parviennent également plus souvent à se réorienter et, de ce fait, interrompent moins souvent leurs études. Les abandons restent cependant fréquents : un quart des bacheliers professionnels qui s'étaient inscrits en L1 arrêtent leur formation à l'issue de cette première année.

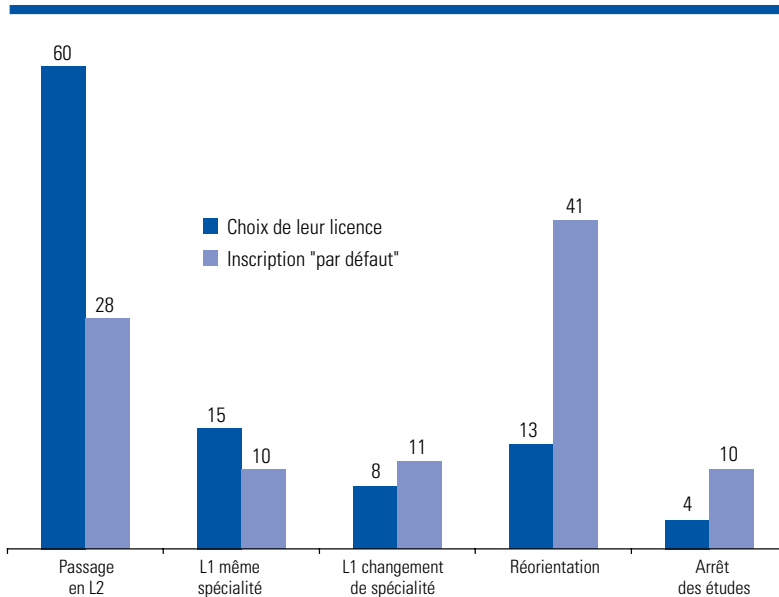
Le profil scolaire des étudiants est ainsi très différent selon l'issue de la première année : si la moitié de ceux qui sont en L2 sont des bacheliers généraux avec mention, les bacheliers généraux sans mention sont surreprésentés parmi ceux qui redoublent dans la même spécialité (*tableau 4*). C'est dans cette catégorie que les étudiants rencontrent les difficultés les plus importantes à s'organiser dans leur travail : elles témoignent de leur difficulté d'adaptation au système universitaire. Un tiers des « décrocheurs » (et même 40 % de ceux qui abandonnent leurs études) sont des bacheliers technologiques et professionnels. Plus de la moitié d'entre eux ont exprimé la première année des difficultés à suivre dans leurs études, traduisant le décalage entre leur bagage scolaire antérieur et celui requis par la formation en licence.

TABLEAU 4 - Caractéristiques comparées des nouveaux étudiants de L1 selon leur devenir l'année suivante (en %)

	Ensemble inscrits en L1 après le bac	Inscrits en L2	Inscrits en L1 même spécialité	Inscrits en L1 autre spécialité	« Décrocheurs »
Profil scolaire					
Bacheliers généraux avec mention	34	46	14	28	19
Bacheliers généraux sans mention	50	48	61	53	49
Bacheliers technologiques ou professionnels	16	6	25	19	32
Choix de la filière					
Sont dans la formation qu'ils voulaient	78	88	84	71	54
Principales motivations de leur inscription					
Intérêt pour le contenu des études	64	74	63	54	46
Projet professionnel	45	54	46	31	31
Débouchés de la filière	39	46	41	30	25
Un peu le hasard	19	11	17	23	34
Vécu de la première année					
Très ou assez satisfaits du contenu des études	76	91	81	56	50
Très ou assez satisfaits du suivi et de l'encadrement	47	60	43	35	25
Difficultés à suivre dans leurs études	31	14	51	47	53
Difficulté à s'organiser dans leur travail	43	35	64	44	48
Manque d'intérêt pour les matières étudiées	38	22	35	68	64

Source : MESR DGESIP/DGRI SIES (panel de bacheliers 2008)

GRAPHIQUE 3 - Devenir des bacheliers inscrits en L1 selon qu'ils sont ou non dans la filière qu'ils voulaient (en %)



Source : MESR DGESIP/DGRI SIES (panel de bacheliers 2008)

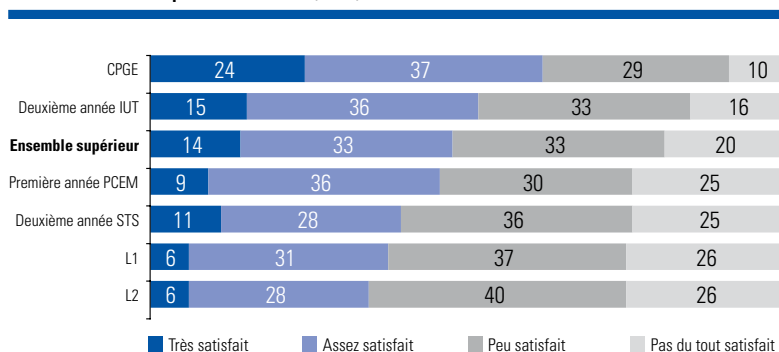
Une inscription en L1 par défaut pour la moitié des « décrocheurs »

Mais le parcours des bacheliers inscrits en licence ne peut pas s'apprécier sans tenir compte du contexte dans lequel s'est faite leur inscription. 22 % des bacheliers accueillis en L1 après leur baccalauréat ont en effet déclaré explicitement ne pas être dans la filière qu'ils souhaitaient ; c'est le cas de la moitié des bacheliers technologiques et professionnels. L'issue de la première année est ainsi étroitement liée au caractère choisi ou non de l'inscription en licence (*graphique 3*) : le taux de passage en deuxième année est multiplié par deux lorsque le nouvel étudiant avait souhaité son orientation. À l'inverse, 62 %

de ceux qui s'étaient inscrits « par défaut » ne passent qu'une année dans leur licence et changent au moins de spécialité.

Ainsi neuf inscrits en L2 sur dix ont fait le choix de leur filière et les motivations auxquelles répond ce choix sont très fortes : les trois quarts mettent en avant leur intérêt pour le contenu des études et neuf sur dix se disent satisfaits du contenu des études en première année (*tableau 4*). Ceux qui redoublent dans la même spécialité sont également le plus souvent dans la filière qu'ils souhaitaient, en raison de leur intérêt pour les matières étudiées mais aussi de leur projet professionnel. Ce n'est pas le cas de ceux qui se réinscrivent en L1 mais dans une autre spécialité, dont les motivations sont beaucoup plus faibles : trois sur dix s'étaient inscrits « par défaut », et ils

GRAPHIQUE 4 - Satisfaction à l'égard de l'information sur les possibilités de réorientation et de poursuite d'études (en %)



Source : MESR DGESIP/DGRI SIES (panel de bacheliers 2008)

ont été peu satisfaits du contenu de leur formation. La principale difficulté qu'ils ont ressentie la première année est un manque d'intérêt pour les matières enseignées, exprimé par les deux tiers d'entre eux et qui contraste avec ceux qui poursuivent dans la même spécialité, que ce soit en L1 ou L2.

Ils partagent ce désintérêt pour les études suivies avec les « décrocheurs » dont les caractéristiques sont très proches, qu'ils s'inscrivent ailleurs ou qu'ils arrêtent leurs études. Près de la moitié d'entre eux disent ne pas être dans la formation de leur choix. La motivation de ceux qui ne passent qu'un an en licence était faible dès le départ : leur inscription ne répondait ni à un intérêt particulier pour le contenu des études, ni à un projet professionnel précis, et un tiers dit s'être inscrit un peu « par hasard ». Leur inscription en L1 correspond dans de nombreux cas à une solution d'attente : 35 % des « décrocheurs » rejoignent une STS, formation que souvent ils souhaitaient initialement et dans laquelle ils n'avaient pas été acceptés. Mais seulement quatre sur dix de ceux qui étaient venus en L1 faute d'avoir pu accéder à une STS réussissent à s'y inscrire l'année suivante ; ceux qui voulaient s'orienter en IUT après leur bac n'y parviennent que très rarement l'année suivante.

Tous ceux qui quittent la licence ne s'étaient cependant pas inscrits « par défaut » : 54 % d'entre eux avaient, en effet, fait le choix de leur formation. Leur abandon dès la fin de la première année révèle l'ampleur du décalage entre leur motivation au départ et les difficultés qu'ils ont rencontrées. Les étudiants qui ont quitté l'université à l'issue de la première année de licence portent, dans leur ensemble, un jugement plutôt critique sur leur année, en particulier sur la façon dont se déroule le contrôle des connaissances, mais surtout sur le suivi et l'encadrement, dont se plaignent les trois quarts d'entre eux. Mais c'est sur le contenu des études que l'écart est le plus important avec ceux qui ont poursuivi à l'université : parmi ces derniers, 85 % se disent assez, voire très satisfaits, du contenu de l'enseignement, contre la moitié de ceux qui ne se sont pas réinscrits.

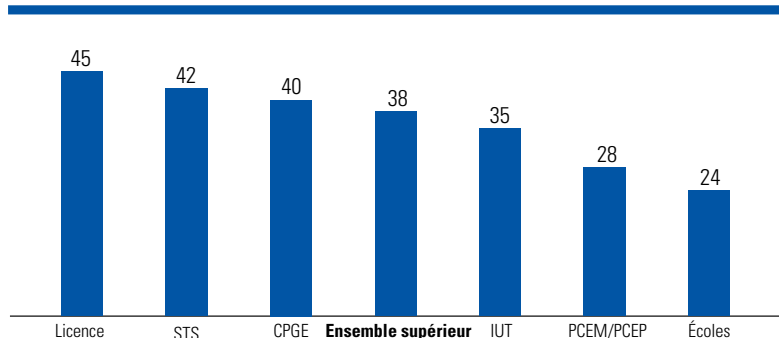
Les raisons de l'inscription en licence sont déterminantes pour la suite du parcours

L'analyse « toutes choses égales par ailleurs », qui permet de mesurer l'effet propre des principales caractéristiques des bacheliers inscrits en L1 sur leur probabilité d'accéder en L2 l'année suivante, confirme l'importance du parcours scolaire antérieur dans l'issue de la première année : les bacheliers technologiques surtout, mais aussi les bacheliers L, ont une probabilité moins forte d'être inscrits en L2 que les bacheliers ES ou S. Si l'âge auquel le bac a été obtenu n'a pas d'effet significatif, la mention a une influence très forte : avoir eu son bac à l'oral de rattrapage réduit sensiblement la probabilité d'être inscrit en deuxième année, tandis qu'avoir obtenu une mention bien ou très bien l'augmente très significativement. La formation suivie en première année de licence joue un rôle important : à caractéristiques constantes, c'est en droit et, dans une moindre mesure, en langues que le passage en deuxième année est le plus difficile. Par ailleurs, être inscrit dans une université d'Île-de-France constitue un atout important, sans doute en raison de l'abondance de l'offre de formations proposée aux nouveaux bacheliers, qui leur permet un meilleur choix. En revanche, être scolarisé dans une « antenne » délocalisée n'a pas d'effet sur le taux de passage en deuxième année.

Mais les résultats de l'analyse confirment aussi l'importance de la motivation exprimée à l'entrée à l'université dans la suite du parcours d'un bachelier. À caractéristiques scolaires et sociales semblables, le fait de s'être inscrit « par défaut » ou de ne pas être motivé par le contenu des études ou par son projet professionnel affecte très négativement la réussite en fin de première année, et cet effet est très significatif.

L'impact des caractéristiques sociodémographiques, déjà largement prises en compte dans le cursus antérieur, est limité. « Toutes choses égales par ailleurs », le fait d'être un garçon ou une fille, le niveau de diplôme ou la catégorie sociale des parents n'ont pas d'effet sur le passage en deuxième année. Cependant, le niveau de revenu de la famille affecte négativement l'issue de la première année : un nouvel étudiant qui

GRAPHIQUE 5 - Le manque de motivation des étudiants suivant la formation suivie (en %)



Lecture : interrogés sur les difficultés qu'ils ont pu rencontrer au cours de l'année, 45 % des bacheliers 2008 inscrits en licence en 2009-2010 ont retenu le « manque de motivation ».
Source : MESR DGESIP/DGRI SIES (panel de bacheliers 2008)

était boursier en terminale ou qui a une activité salariée régulière au cours de la première année, quel qu'en soit le rythme, a une probabilité moins grande de se retrouver en deuxième année l'année suivante.

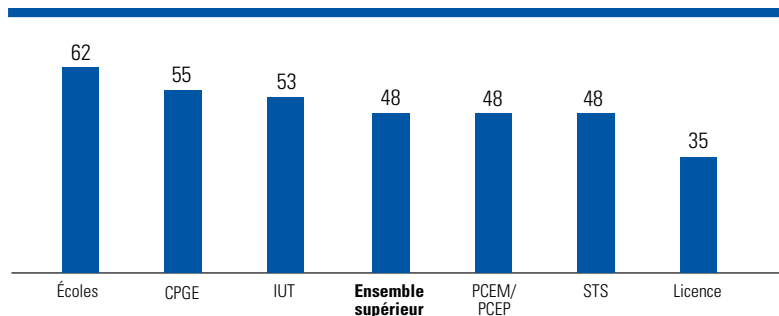
Des étudiants généralement plus satisfaits de leurs études la deuxième année

Quelle que soit leur situation la première année, la satisfaction exprimée par les étudiants se renforce la deuxième année ; la hausse est particulièrement importante parmi ceux qui sont inscrits en licence où la part des « très » ou « assez satisfaits » augmente de 10 points entre la première et la deuxième année, que ce soit sur le contenu des études (85 %), la façon dont se déroule le contrôle des connaissances (71 %) ou le suivi et l'encadrement (59 %). Mais si les étudiants ont une opinion positive de la formation qu'ils reçoivent, le sentiment d'un manque d'information sur les possibilités de réorientation et de poursuites d'études reste majoritaire (graphique 4). L'insatisfaction est sensible en particulier

parmi ceux qui sont en deuxième année d'IUT et surtout de STS, confrontés à des choix de poursuite d'études. Elle est grande également parmi ceux qui sont en PCEM1 ou L1, pour lesquels l'issue de la première année est incertaine, mais aussi pour ceux qui sont en L2 où les étudiants se sentent peut-être mal informés sur les parcours possibles à l'université.

La deuxième année, les difficultés ressenties par les nouveaux bacheliers à leur entrée dans le supérieur s'aplanissent. Ils s'organisent mieux dans leur travail, ont moins de difficultés à suivre dans leurs études ; c'est particulièrement net pour ceux qui poursuivent en CPGE et en PCEM, les plus en difficulté la première année. Mais l'amélioration est sensible également parmi les étudiants inscrits en licence, quelle que soit leur situation : ils ne sont plus que 34 % à avoir du mal à s'organiser et 26 % des difficultés à suivre, soit une baisse respectivement de 8 et de 5 points par rapport à la première année. Ceux qui redoublent dans la même spécialité conservent cependant des difficultés très importantes.

GRAPHIQUE 6 - L'optimisme des étudiants face à leur avenir professionnel selon la formation suivie un an après le bac* (en %)



* La question posée était la suivante : « En ce qui concerne votre avenir professionnel, êtes-vous : plutôt optimiste ? plutôt inquiet ? vous ne savez pas ? »
Source : MESR DGESIP/DGRI SIES (panel de bacheliers 2008)

Si les bacheliers semblent bien s'adapter à l'enseignement supérieur la deuxième année, leurs difficultés financières sont en hausse de 4 points, ressenties par 28 % de ceux qui suivent des études supérieures ; elles sont particulièrement importantes parmi ceux qui sont inscrits dans des écoles, surtout dans les écoles paramédicales et sociales. Mais elles sont fortement ressenties aussi en STS, où près de la moitié des inscrits ne reçoivent aucune aide financière de leurs parents, ainsi qu'en licence, où 13 % des inscrits ont une activité salariée régulière.

Mais c'est le manque de motivation, exprimé par quatre étudiants sur dix, qui constitue la principale difficulté des étudiants et il contraste en particulier avec la grande satisfaction qu'ils expriment sur le contenu de leurs études (*graphique 5*). Ce manque de

motivation touche près de la moitié (45 %) des étudiants en licence, mais il est très important également en STS, particulièrement dans les spécialités tertiaires. À l'inverse, la motivation est la plus forte dans les formations universitaires de santé et dans les écoles, où elle est exprimée par les trois quarts des étudiants.

C'est aussi dans les écoles que l'optimisme des élèves face à leur avenir professionnel est le plus élevé, à l'opposé des étudiants en licence où les deux tiers se disent plutôt pessimistes ou ne se prononcent pas (*graphique 6*).

Ce manque de confiance est sans doute à mettre en parallèle avec la chute du projet de devenir enseignant : il n'est plus partagé que par 12 % des inscrits en licence, soit une baisse de 11 points par rapport à il y a six ans, et est à peine plus élevé parmi ceux qui sont en L2. L'absence de perspective d'avenir

identifiée explique sans doute, en partie, ce pessimisme et la faible motivation exprimée par les étudiants inscrits en licence.

Globalement, près de la moitié des inscrits dans le supérieur se disent plutôt optimistes face à leur avenir professionnel. Cet optimisme est en légère hausse par rapport à 2002, quelles que soient les études suivies par le jeune et, en particulier, en IUT, mais à l'exception des classes préparatoires où l'optimisme des élèves baisse de 6 points. Cet accroissement de l'incertitude face à leur avenir est peut-être une des explications du manque de motivation qu'ils expriment (40 % des élèves).

Sylvie Lemaire,
MESR DGESIP/DGRI SIES C1

Pour en savoir plus

« Que deviennent les bacheliers après leur bac ? Choix d'orientation et entrée dans l'enseignement supérieur des bacheliers 2008 », *Note d'Information Enseignement supérieur & Recherche* 10.06, MESR-SIES, juillet 2010.

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr
www.education.gouv.fr
depp.documentation@education.gouv.fr

Source : les panels de bacheliers

L'étude s'appuie sur les deux premières interrogations d'un nouveau panel de bacheliers 2008 mis en place par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Un échantillon de 12 000 bacheliers 2008, qui étaient scolarisés dans un établissement public ou privé de France métropolitaine en 2007-2008, a été sélectionné dans les fichiers du baccalauréat sur la base des critères suivants : série de baccalauréat (à l'exception des séries agricoles), âge, mention au baccalauréat et sexe.

L'interrogation a eu lieu à partir du mois de mars 2009, dans un premier temps par voie postale, avec la possibilité de se connecter sur un site Internet ; les non-répondants ont été relancés par téléphone au cours des mois de juin et juillet. Le taux de réponse global a été de 85 %. Les redressements ont été faits sur la base

de la série de bac, de l'âge et de la mention au bac, du sexe, de l'origine sociale, ainsi que des principales caractéristiques de l'établissement de terminale.

Les bacheliers 2008 ont été interrogés pour la deuxième fois entre mars et juillet 2010 selon la même procédure, avec un taux de réponse de 87 %.

Le panel de bacheliers 2008 fait suite à deux précédents panels de bacheliers qui avaient été initiés en 1996 et 2002 par le ministère de l'éducation nationale. Ces derniers se situaient dans la prolongation de panels d'élèves recrutés à l'entrée en sixième en 1989 et 1995 et parvenus au baccalauréat entre 1996 et 1999 pour les premiers, et 2002 et 2005 pour les seconds selon la durée des parcours effectués dans l'enseignement secondaire.

thématique

Baccalauréat

titre

Baccalauréat 2011 - Dossier de presse

responsable de la publication

Bureau de presse

édition et conception graphique

Délégation à la communication

crédit photo

© Frédéric Cirou/PhotoAlto

date de parution

Juin 2011

périodicité

Annuelle

accès internet

education.gouv.fr/presse

impression

MENJVA - 100 exemplaires

Retrouvez ce dossier
dans l'espace presse
education.gouv.fr/presse

Contact presse

T 01 55 55 30 10

ministère
éducation
nationale
jeunesse
vie associative

